

REVUE SUD-AMÉRICAINE

PUBLICATION BI-MENSUELLE

POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE ET COMMERCIALE

DES PAYS LATINS DE L'AMÉRIQUE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

ABONNEMENTS :

	Un an	Six mois.
Europe.	60 fr.	30 fr.
Amérique	16 \$	8 \$

Un numéro : 2 fr. 50

Distribution gratuite aux salons de lecture, aux établissements publics, à la presse, hourses et syndicats de commerce, etc., etc.

La Revue compte parmi ses collaborateurs plusieurs des principaux hommes de lettres de l'Amérique latine.

Elle reçoit directement de la plupart des gouvernements latino-américains les documents et renseignements d'intérêt public.

ON S'ABONNE :

En EUROPE : dans tous les bureaux de poste, sans augmentation de prix.

En AMÉRIQUE : chez les Agents, ou en s'adressant au Directeur.

DIRECTEUR :

P.-S. LAMAS, ex-Consul et Secrétaire de légation de 1^{re} classe.

Adresser la correspondance, Avenue Carnot, 17, Paris.

Annonces : 1 fr. 50 la ligne.

Chaque numéro aura de 16 à 48 pages selon l'abondance des matières.

M. le Dr Andrés Lamas, publiciste sud-américain, a pris à sa charge la section du Rio de la Plata.

Il s'est réservé également et exclusivement l'administration de cette feuille dans cette partie de l'Amérique. — Son adresse : Buenos-Aires, rue de la Piedad, 255.

L'Administration de ce journal a été transférée,
17, Avenue Carnot, Paris.

Prière de prendre note pour la correspondance et les échanges.

SOMMAIRE

De l'utilité d'encourager en Europe l'émigration pour l'Amérique latine, par Pedro S. Lamas, page 517. — Aperçu de la situation politique, économique et sociale de la République Argentine, par Ezequiel N. Paz, page 518. — Le commerce d'exportation de la République de l'Uruguay, par P. Antonini y Diez, ministre de l'Uruguay, à Rome, page 522. — Société française des Amis de la Paix, conférence par M. Frédéric Passy, de l'Institut, page 523. — Les Républiques de Honduras et de Colombie et l'arbitrage, par Pedro S. Lamas, page 525. — Aperçu historique des États-Unis de Colombie, par R. S. Pereira, page 526. — Courrier d'Amérique, page 528. — Courrier d'Europe, page 530. — Revue économique, page 531. — Revue financière, page 532. — Revue commerciale, page 537. — Arts, sciences et faits divers, page 538. — Mouvement maritime, page 539. — Annonces, page 540.

De l'utilité d'encourager en Europe l'émigration pour l'Amérique latine.

Les grandes vérités économiques commencent à se faire jour dans l'esprit européen, qui répudiait autrefois, sans examen, l'idée de l'émigration présentée comme un bienfait national ; et c'est avec plaisir que nous constatons que des hommes éminents de la France et de l'Italie, des hommes politiques et des membres illustres de corps savants, comme la société d'Économie Politique de Paris, ont élevé récemment leur voix autorisée pour proclamer la nécessité d'envoyer au dehors, spécialement dans l'Amérique latine, l'exubérance de la population, comme le moyen le plus efficace de développer le commerce et l'industrie de la métropole.

M. Sydney Sonnino, député, prononça dans le Parlement italien, dans sa séance du 7 mai dernier, un bril-

lant et très long discours sur ce thème, auquel nous allons emprunter quelques passages des plus intéressants.

Notre émigration se divise en trois grandes parties ; l'une de près de 20,000 se dirige aux États-Unis ; une autre qui va au Brésil, de près de 10,000 ; et la troisième, la plus importante, supérieure à 30,000, qui va à Montevideo et à Buenos-Aires ; des grands courants que je puis comparer à ces torrents des Alpes qui fécondent chaque année notre sol épuisé par la culture des siècles ; nos émigrants apportent à l'autre hémisphère une grande quantité d'énergie et d'intelligence italienne, qui contribue à la civilisation Anglo-Saxonne, Espagnole ou Portugaise.

Nonobstant et en dépit de toute circulaire, de toute loi, de tout effort ministériel ou préfectoral ces courants persisteront pour longtemps encore, et augmenteront leur densité d'année en année, comme il arrive progressivement depuis quelque temps. D'après des récentes publications, pendant les 30 jours du dernier mois d'avril, ont émigré par le seul port de Naples 6,272 personnes.

Mais je ne m'adhère point à ceux qui déplorent le phénomène pour lui-même. Je me félicite, bien au contraire, pour mon pays, pour l'avenir de la race et du nom italien, que notre population puisse donner cette preuve de sa force d'épanchement, quoique encore inférieure dans l'actualité à celle de la race Germanique ou Anglo-Saxonne ; elle est cependant assez puissante pour nous procurer le moyen d'étendre notre action et notre civilisation sur de lointaines régions. Je vois dans notre émigration un élément considérable de colonisation, bien plus important que celui dont peut disposer notre voisine, la France, nonobstant ses richesses, ses armées de terre et de mer.

L'Italie compte avec un excédent de population annuel de 200,000 âmes, dont 30 % à peine quitte le pays.

Nous n'avons rien à craindre pour nos industries, comme ces chiffres l'expliquent, de cette émigration, car nonobstant ce débouché considérable le nombre de bras disponibles en Italie augmente continuellement.

On pense chez nous que l'émigration produit des résultats pernicieux pour la mère patrie. Ce ne fut pas l'opinion des Romains et des Vénitiens ; l'Angleterre et l'Allemagne ne sont non plus, dans l'actualité, de cette opinion.

Je pense que nous devons considérer l'émigration comme une sonpape de sûreté.

Quand la population augmente plus rapidement que le développement de la richesse publique ; quand on sent le désir d'améliorer sa condition sociale ; quand on n'arrive pas à gagner chez soi le *minimum* nécessaire à la vie... il faut nécessairement émigrer. Et cette émigration, ce courant qu'on n'aura jamais la force de détourner, ouvrira à notre commerce, à notre activité industrielle, si on sait la diriger,

des nouveaux débouchés et contribuera à la prospérité de notre marine, sans compter les capitaux que nos nationaux apportent ou envoient de l'étranger.

Les Italiens résidants à Buenos-Aires, Montevideo, Rosario et Rio de Janeiro, ont envoyé en Italie, pendant l'année 1881, par l'entreprise des Consulats du Royaume, 1,319,389 liras; d'après le rapport annuel de l'administration des postes, la différence entre les 32 millions de liras de mandats consulaires payés en Italie et les 6 millions d'ordres payables à l'étranger, peut-être attribuée aux économies réalisées par nos nationaux émigrés.

Et tout ceci n'est rien à côté de ce sentiment noble, généreux, de cette légitime vanité nationale, de pouvoir porter au loin notre langue, nos idées, notre civilisation et de voir battre le cœur de l'Italie dans toutes les contrées du monde!

On doit se rendre forcément à l'évidence et reconnaître qu'en dehors de tels arguments, il n'y a que la vieille routine, que l'ignorance de la force des intérêts, que l'entêtement impuissant de ceux qui prétendent encore s'opposer à la réalisation d'une évolution logique et nécessaire dans l'état d'avancement et de progrès social et scientifique de ce siècle, merveilleux entre tous par le triomphe, quoiqu'en disent les mécontents, de la fraternité universelle.

Presqu'en même temps que M. Sonnino prononçait à Rome, au sein du Parlement italien, s'adressant au chef du gouvernement, les remarquables paroles qu'on vient de lire, la société d'Économie Politique se réunissait à Paris (le 5 mai) sous la présidence de M. Léon Say pour discuter la question suivante proposée par M. Jacques Siegfried : quels sont les meilleurs moyens de développer le commerce extérieur de la France?

On est vite tombé d'accord sur ce principe : les émigrants français emportent au loin et implantent dans les régions où ils s'établissent, les mœurs, les goûts, les habitudes de leur pays natal.

Donc l'émigration et la colonisation sont les moyens les plus efficaces de développer le commerce extérieur.

Mais tout en constatant l'accord qui s'est manifesté au sein de ce corps savant au sujet de cette base principale de la solution à donner au problème en discussion, nous ne pouvons pas, nous ne devons pas laisser d'appeler toute l'attention de nos lecteurs sur les phrases suivantes de l'éminent M. L. Simonin.

Quant à l'émigration, dit en finissant M. Simonin, c'est une erreur de croire qu'elle appauvrit un pays. Elle l'enrichit, au contraire, et il faut l'encourager de toute façon, car elle aide aussi au progrès de nos échanges, soit en débarrassant le pays de gens mécontents et sans emploi, qui vont vivre et s'occuper ailleurs, et qui bien souvent finissent par s'enrichir. Alors l'orateur cite tout au long l'exemple de l'émigration des Basques dans la République Argentine et l'Uruguay, émigration qui a fait la fortune du port de Bordeaux, tout en enrichissant les Basques. Il y a là cent mille Français qui consomment les vins, les eaux-de-vie, les denrées, les produits manufacturés de France, et, en retour, Bordeaux reçoit les laines, les peaux, les graisses, toutes les marchandises du Rio de la Plata.

Notre tâche a été agréable et facile aujourd'hui.

Il ne s'est agi que de prendre bonne note des progrès que font de jour en jour, au sein de l'Europe, les idées que nous avons pris à cœur de propager dans l'intérêt le mieux entendu des deux mondes.

Aux Français nous prions de lire les paroles de M. Sonnino; aux Italiens nous recommandons les déclarations d'un des plus éminents économistes français.

Que pouvons-nous ajouter?

Rien qui soit aussi éloquent, rien qui puisse contribuer plus efficacement que ces paroles et que ces déclarations, au triomphe du grand principe de la liberté et de l'utilité d'émigrer.

PEDRO S. LAMAS

Aperçu de la situation politique, économique et sociale de la République Argentine.

I

La République Argentine occupe une grande extension de terrain comprise entre les 22° et 54° de latitude sud et les 57° et 75° de longitude occidentale. La moitié de ses côtes du sud sont baignées par l'Océan Atlantique.

Sa superficie est calculée à plus de trois millions de kilomètres.

On peut dire que les trois climats règnent presque en même temps dans ces vastes régions à certaines époques de l'année.

Au sud, le climat est froid. Il est tempéré au centre, et au nord, comme il est très rapproché de la zone torride, il est chaud.

L'extension de ce territoire est si grande que deux cent millions d'habitants y trouveraient facilement place; mais, bien qu'il ne soit occupé que par trois millions d'âmes, la civilisation a pénétré dans plus du tiers de cette vaste contrée et a profité de cette immense étendue de terrain pour exploiter la production naturelle du pays, nous voulons parler de l'élevage des bestiaux : bœufs, moutons et chevaux.

La porte d'entrée de la République Argentine, dans le grand Rio de la Plata qui baigne ses côtes au centre et qui se jette dans l'Océan Atlantique, est une république voisine dont le port le plus avancé est Montevideo.

Plus en dehors, sur ce même Océan Atlantique, le voyageur ou l'immigrant qui vient de l'Australie, de l'Europe ou de l'Amérique du Nord, rencontre, comme premier point sud-américain, les ports et les côtes du Brésil, immense empire qui, par sa grande population et l'analogie de ses institutions monarchiques avec celles d'Europe, est plus connu de l'ancien continent que notre pays.

Mais, malgré ces autres contrées sud-américaines, aucun pays n'attire plus les Européens que la République Argentine, dont le caractère hospitalier des habitants, la liberté des institutions, la facilité de s'y habituer et de se mêler rapidement aux classes sociales les plus élevées, permet à l'étranger économe et travailleur d'amasser une véritable fortune; c'est ce qui explique que sur les trois millions d'habitants que possède la République Argentine, il y ait quatre cent mille étrangers, et qu'à Buenos-Ayres, la capitale actuelle de la République, et le premier port du Rio de la Plata, la population étrangère y soit dans la proportion de trois cents pour mille.

C'est ce qui fait que, depuis une quinzaine d'années on voit journellement l'immigration européenne augmenter dans ces régions et atteindre le chiffre de 28 à 35,000 personnes par an, et même, dans une année extraordinaire, 75,000 immigrants.

Tous s'établissent dans les diverses provinces ou Etats de la République et ne retournent plus dans leur pays que comme voyage d'agrément, quand ils ont fait une grande fortune et formé leur famille, répandue dans toutes les couches sociales du pays, prouvant ainsi qu'il n'y a ici pas d'autre noblesse que la culture, l'honnêteté, la distinction et le travail, et contribuant, comme il est naturel, à lui donner plus d'importance en reconnaissance d'une bonne fortune légitimement acquise.

II

La République Argentine est formée de quatorze Etats, constitués sous le système fédéral. Bien que le système politique unitaire entre pour beaucoup dans la Constitution argentine, le système fédéral prédomine toujours.

Ces provinces sont d'abord celles : d'Entre-Rios, de Corrientes, de Santa-Fé, les deux premières baignées par les grands Rios navigables, l'Uruguay et le Parana qui coulent du Nord au Sud; la troisième arrosée seulement par le Parana.

La province de Buenos-Aires, baignée par le Rio de la Plata, et le Rio Parana, est située au sud des trois provinces dont nous venons de parler.

Cordoba, qui est la province méditerranéenne et qui peut être appelée le centre de la République; les provinces de Tucuman, de Santiago del Estero, de Salta, Jujuy forment le groupe des Etats du Nord.

San Juan et Mendoza, au pied des Cordillères des Andes, et San Luis, forment les provinces appelées de Cuyo ou

Andines. La Rioja et Catamarca forment le groupe des provinces de l'Ouest.

Outre ces quatorze Etats, il y a encore la capitale de la République, qui est aujourd'hui la grande ville de Buenos-Aires, le premier port sur le Rio de la Plata, et qui est placée exclusivement sous la juridiction du gouvernement national, et les territoires fédéraux des Missions et du Chaco, au Nord du pays, les territoires situés entre les Rios Colorado et Rio Negro ainsi que la Patagonie, jusqu'au détroit de Magellan, qui dépend de la Terre de Feu.

On peut dire que tous ces immenses territoires viennent d'être conquis sur les Indiens sauvages par la civilisation qui a pénétré dans ces contrées, grâce au traité de paix signé avec le Chili sur de vieilles questions de frontières.

Tous ces territoires et Etats traversés par de grands fleuves, couverts d'immenses forêts qui renferment les bois les plus riches et les plus variés, et de fertiles et immenses prairies, sont bornés par les pays suivants : l'empire du Brésil, la République Orientale de l'Uruguay, la Bolivie, le Pérou et le Chili.

Ce voisinage rend la situation de la République Argentine préférable au point de vue topographique pour les immigrants qui trouvent plus de facilité pour mettre leur capital au service du progrès, non seulement de la République Argentine, mais aussi de celui des riches et fertiles pays qui l'entourent, en s'y rendant à peu de frais par ses rivières navigables ou par les nombreux chemins de fer que la République Argentine construit avec tant d'ardeur et d'activité.

Il est difficile de trouver un pays dont la Constitution et les institutions offrent plus d'avantages et de garantie à l'immigrant et plus de moyens politiques et sociaux de s'enrichir et de vivre heureux que la République Argentine.

Un bref aperçu de la Constitution politique de la République Argentine sera une preuve suffisante pour nos lecteurs européens de la véracité de ce que nous venons de dire.

III

Le Gouvernement fédéral est formé du Président de la République, qui exerce, avec cinq ministres, le Pouvoir exécutif, d'un Parlement de deux Chambres, une de sénateurs élus par les législatures des Etats et l'autre de députés élus directement par le peuple de chaque Etat et qui est celle qui dicte les lois, et d'une Cour suprême de Justice avec tous ses tribunaux inférieurs fédéraux, dont le but principal est d'intervenir dans les procès entre les étrangers et les fils du pays, donnant ainsi aux étrangers le privilège de choisir la justice nationale ou les tribunaux des provinces ou des Etats pour régler leurs différends.

L'armée de terre, les douanes, les ports, les postes et télégraphes ainsi que la navigation, l'immigration, la colonisation sont à la charge du gouvernement fédéral qui régit également les relations extérieures.

La monnaie nationale, le droit de cité, la naturalisation des étrangers, les chemins de fer, les codes nationaux, les traités avec les nations étrangères font encore partie intégrante des lois qui sont placées sous la souveraineté des pouvoirs fédéraux.

Les Etats, à leur tour, ont chacun leur gouverneur qui exerce le pouvoir exécutif, leur parlement local, leur administration de justice formée par des tribunaux qui siègent et jugent suivant les lois des codes nationaux mais par les procédés établis par leur Etat respectif.

Les pouvoirs publics locaux ont la mission d'aider le gouvernement fédéral à soutenir et à faciliter l'industrie, l'immigration, la construction des chemins de fer, des canaux navigables et à fomenter l'introduction des capitaux étrangers.

Bien que les gouvernements des Etats soient des agents naturels du gouvernement fédéral, il leur est interdit d'exercer aucune des attributions que la Constitution nationale a réservées aux pouvoirs publics fédéraux.

La combinaison de ce système de gouvernement local au dedans du gouvernement national est si bien faite que tout marche sans qu'il se produise le moindre choc ni le plus léger conflit, concourant l'un et l'autre à la prospérité du pays; le gouvernement fédéral respectant l'autonomie locale des Etats qui, à leur tour, respectent la souveraineté nationale.

La Constitution a imposé le devoir au gouvernement fédéral et aux gouverneurs des Etats de protéger l'immigration étrangère, car ce qui manque précisément pour exploiter les grandes richesses de la République, c'est la population et les capitaux. De là l'ambition de tous les hommes d'Etat et le programme de tous les gouvernements d'encourager

l'étranger qui vient s'établir dans le pays, de lui prodiguer les faveurs et lui accorder une protection illimitée.

Des sommes considérables sont dépensées chaque année pour payer le passage aux immigrants d'Europe et les transporter gratuitement du port de Buenos-Aires, tantôt par les fleuves, tantôt par les chemins de fer, dans la province où ils veulent se fixer.

En outre, le gouvernement leur fournit les matériaux nécessaires pour construire leur habitation, des terres publiques pour cultiver, des semences, des instruments d'agriculture, des vaches, des bœufs, des chevaux, qu'ils lui rendent plus tard en produits et en récoltes.

Les privilèges que la Constitution et les lois accordent à l'étranger lui donnent une certaine prérogative sur les fils du pays, ce qui prouve qu'aucun pays n'accueille l'immigrant avec plus de libéralité que la République Argentine.

L'étranger jouit de tous les droits et libertés énumérées ci-après :

Travailler et exercer l'industrie qu'il lui convient; entrer, séjourner, voyager, sortir du territoire argentin sans qu'aucune autorité lui conteste ces droits, le passe-port qui est obligatoire dans les autres pays étant aboli dans celui-ci, afin de rendre cette liberté plus ample et plus étendue.

Il peut publier ses idées et opinions au moyen de la presse sans censure préalable.

Il peut user et disposer de sa propriété comme il entend, acheter et vendre ses biens meubles et immeubles sans aucune restriction.

Il peut s'associer dans toute entreprise ayant un but utile.

Il est libre de professer le culte qu'il choisit, aucune religion n'étant obligatoire dans le pays. C'est ainsi qu'il existe à Buenos-Aires dix temples différents, desservis par leurs pasteurs respectifs.

A ces avantages ajoutons la liberté d'enseigner et d'apprendre, l'égalité de tous devant la loi, la facilité d'occuper tout emploi public et position qui ne soit pas de caractère politique; il est dispensé du service militaire, sa propriété est inviolable; on ne peut exiger de lui aucun service personnel; il est le propriétaire exclusif de ses inventions et de ses découvertes; ses biens ne peuvent être dans aucun cas confisqués, il ne peut être jugé que par des lois antérieures au fait qui a motivé le jugement; ni retiré des juges locaux ou fédéraux pour être jugé par des commissions spéciales.

Il peut se faire citoyen argentin, et prendre part aux élections politiques, et il peut encore être élu député ou sénateur dans les deux Chambres du Parlement, sans plus de conditions qu'une résidence de deux ans dans le pays et sa carte de droit de cité.

Tout en conservant sa qualité d'étranger, il peut être nommé membre de la Municipalité.

Il ne peut être privé de sa propriété qu'en vertu d'une sentence du juge compétent, fondée en loi.

Son domicile est inviolable et ne peut être envahi que sur la présentation d'un mandat du juge compétent. Aucune peine corporelle ne peut lui être infligée dans les prisons.

Ses actions privées, tant qu'elles n'atteignent ni l'ordre ni la morale publique et qu'elles ne portent pas préjudice à autrui, sont réservées au jugement de Dieu et hors de l'atteinte des autorités.

Il possède tous les droits du citoyen: il peut acheter, vendre, hériter, tester, donner ses biens, exercer toute industrie licite, commerce ou profession, se marier.

Il ne saurait être obligé à payer des contributions extraordinaires, et, s'il a rendu des services au pays, il peut se faire naturaliser argentin sans avoir l'obligation des deux années de résidence.

Favorisé par tous ces droits et ces libertés, qui sont plus étendus que ceux dont jouissent les fils du pays, et que les autorités nationales et fédérales protègent et veillent à ce qu'ils ne soient diminués, l'étranger laborieux devient riche en peu de temps, se forme une bonne position sociale, s'allie avec les premières familles du pays et s'élève à des places importantes, sociales ou financières, ou même encore administratives.

De là provient ce fait que les fortunes les plus considérables, quelques-unes d'entre elles de quinze et vingt millions de francs, sont entre les mains d'étrangers, résidant depuis longtemps dans le pays, chefs de familles formées dans la société argentine et dont les fils occupent des postes élevés politiques, civils et judiciaires.

Toutes les nations européennes et américaines sont représentées ici par leurs agents consulaires et leurs ministres plénipotentiaires, ou simplement, leurs chargés d'affaires,

par pure politesse et pour présider, d'accord avec le gouvernement fédéral, au développement des relations d'amitié et de commerce entre leurs pays respectifs et la République Argentine. En ce qui touche à la protection que leurs nationaux pourraient leur demander, la présence de ces diplomates est absolument inutile, puisque les autorités du pays ont tout intérêt à attirer ici l'immigration et à stimuler les étrangers déjà résidents à appeler près d'eux leurs relations d'Europe, et font tous leurs efforts pour leur éviter tous motifs de réclamations diplomatiques. Les étrangers sont une des garanties les plus sérieuses de leurs droits civils dans le privilège qu'ils ont sur les fils du pays de pouvoir, à leur gré, choisir, pour juger leurs procès, ou les juges fédéraux qui existent dans toute la République, ou les juges provinciaux de chaque province.

Cependant, la présence de ces agents consulaires et diplomatiques ici est d'une grande utilité pour le pays, car ainsi ils peuvent juger par eux-mêmes du développement que prend l'introduction des produits manufacturés de leurs pays, en rapport de l'accroissement des colonies de leurs nationaux.

Non seulement ces consuls et agents diplomatiques sont les hérauts des avantages qu'offre ce pays à l'Européen laborieux, mais encore ils contribuent à éviter que les Gouvernements européens, comme ils le font pour beaucoup d'autres pays américains, n'entravent l'immigration de leurs nationaux dans cette République.

IV

L'augmentation de la population étrangère fait sentir d'une façon extraordinaire l'augmentation de l'importation des produits manufacturés de leurs pays respectifs.

Ceci est dû à nos institutions libérales et à l'indépendance absolue dans laquelle peuvent vivre les étrangers ici, conservant leurs habitudes d'alimentation, de costume, et même de luxe, et aussi à ce que, aussitôt arrivé, l'étranger trouve un salaire rémunérateur pour prix de son travail qui lui permet de vivre aisément, lui et sa famille, et même faire des économies. Ce bien-être fait qu'il consomme deux et trois fois plus que dans son pays, malgré la différence des prix, qui sont ici beaucoup plus élevés.

Nous mettons plus loin sous les yeux de nos lecteurs les chiffres respectifs de l'importation pendant les dernières années et ceux de l'immigration pendant le même laps de temps, afin qu'ils constatent par eux-mêmes de ce phénomène.

V

Maintenant, afin qu'on puisse juger du grand nombre d'avantages qu'offre ce pays à l'étranger qui vient s'y établir, nous allons offrir à nos lecteurs un tableau des habitants étrangers dans la République, prenant pour base le recensement officiel fait il y a douze ans, et l'augmentation de l'immigration arrivée ici pendant ce laps de temps :

Les Italiens étaient au nombre de	140.000
Espagnols	80.000
Français	60.000
Anglais	20.000
Allemands	20.000
Suisses	20.000
Portugais	3.000
Autrichiens	3.000
Russes	3.000
Autres nationalités	8.000

VI

Les provinces qui comptent le plus d'étrangers sont : d'abord la capitale de la République, qui contient moins de fils du pays que d'étrangers ; la province de Buenos Aires, dont la population d'étrangers est de plus d'un tiers ; Santa-Fé dont la moitié de la population est formée par les colons ; Entre-Rios qui compte 10 0/0 d'étrangers.

Dans les autres provinces, la proportion est beaucoup moindre, mais, pendant les dernières années écoulées, la prolongation des chemins de fer à l'intérieur de la République a conduit beaucoup de colons étrangers, surtout à Cordoba, qui possède déjà plusieurs colonies d'Anglais dont beaucoup sont propriétaires (hacendados) et possesseurs de forts capitaux.

La province de Tucuman, celle de Santiago del Estero, au nord de la République, attirent beaucoup d'étrangers par l'énorme développement qu'a pris l'élaboration de la

cane à sucre, laquelle, dans l'espace de trois ans s'est accrue de trois millions de kilos à plus de seize millions qui aujourd'hui se récoltent et élaborent dans ces provinces, et permettent d'espérer, dans un temps peu éloigné, de convertir ce pays en pays producteur et exportateur de sucre, comme en peu d'années il s'est fait producteur de blé, maïs et lin, en grandes quantités.

VII

La proportion des étrangers étant connue, nous donnerons maintenant le chiffre de la population que l'on calcule existant aujourd'hui dans la République, prenant pour base les chiffres fournis par le recensement d'il y a douze ans :

La capitale de la République	350.000	habitants.
Province de Buenos Aires	550.000	—
— Santa-Fé	180.000	—
— Entre-Rios	180.000	—
— Corrientes	180.000	—
— Cordoba	280.000	—
— San Luis	90.000	—
— Santiago del Estero	190.000	—
— Mendoza	105.000	—
— San Juan	188.000	—
— Rioja	95.000	—
— Catamarca	120.000	—
— Tucuman	160.000	—
— Salta	140.000	—
— Jujuy	80.000	—
— Missions	30.000	—
— Patagonie	4.000	—
TOTAL	2.824.000	habitants.

VIII

Les principales villes sont Buenos-Aires, Rosario, Cordoba, Tucuman, Salta, Gualeguaychú, Concordia, Mendoza et Corrientes.

Il y a, sur le territoire de la République, 230 villes et villages, dont la population totale est d'au moins 500,000 âmes ; les 2.300.000 restants sont disséminés dans les campagnes des diverses provinces et dans les colonies.

Buenos-Aires, aujourd'hui capitale de la République, est la ville la plus importante et la plus riche. Elle possède à peu près vingt-deux mille édifices, et son extension du Nord au Sud est de deux kilomètres et demi, et un peu plus de l'Est à l'Ouest.

Le commerce est très actif dans cette ville, à tel point que l'importation de marchandises étrangères et l'exportation de fruits du pays passant par la douane, donnent ensemble un total de trois cents millions de francs par an, tandis que le mouvement général de toute la République est de six cents millions.

Il y a à Buenos-Aires six Banques, dont quatre d'escompte et deux d'escompte et émission, avec un capital de 320.000.000 de francs et des escomptes habituels de plus de mille millions.

Il existe aussi une Banque Hypothécaire organisée sur le modèle du Crédit Foncier, laquelle a déjà prêté sur biens immeubles, tant dans la campagne de la province de Buenos-Aires que dans la capitale, près de 120 millions de francs en titres de 8 % et 6 % de rente annuelle et 2 % d'amortissement.

Dans presque toutes les Provinces, il y a une ou plusieurs Banques tant d'émission que d'escompte. Ainsi, par exemple, la province d'Entre-Rios en a six ; Santa Fé, quatre ; Cordoba, trois ; Tucuman, deux ; Mendoza, deux ; et chacune des autres provinces possède au moins une succursale de la Banque Nationale, dont le capital, par disposition récente du Parlement, a été augmenté de 50 millions, ce qui le porte à 100 millions de francs.

IX

Non seulement ces chiffres sont une preuve de la richesse et du bien-être de la population, mais aussi le fait de compter dans son sein six théâtres qui, à certaines époques, donnent des représentations tous à la fois, et dont la capacité est, pour les plus grands, de 3.000 personnes, et pour les plus petits, n'est pas moindre de 1.500.

Les artistes sérieux et les musiciens les plus en vogue ont figuré sur les scènes de ces théâtres avec des appointements de 30.000 francs mensuels.

Tamberlick, alors à l'apogée de son talent, y a chanté ; la Lagrange, la Grua, la Mariani, la Scalchi-Lolli, la Casaloni, la Biancolini, Carlota Patti, la Wiziack, la Frichi, la

Brian; Gayarre, Stagno, Tamagno, tous artistes figurant ou ayant figuré sur les premières scènes de l'Europe : voilà pour les scènes lyriques. Sur les scènes dramatiques, nous avons eu la Ristori, Salvini, Rossi, la Pezzana, etc.

Parmi les pianistes de premier ordre qui ont donné des concerts dans nos théâtres, figurent Thalberg, Gottschalek et Riter, que, seule, des villes du Sud-Amérique, Buenos-Aires a eu pour hôtes, car elles ne pouvaient supporter les frais occasionnés aux théâtres par ces notabilités artistiques.

La visite de ces artistes prouve non seulement notre richesse, qui peut faire face à ces dépenses de vrai luxe, mais encore le haut degré de culture de la société de ce pays.

Plusieurs autres villes de la République soutiennent deux théâtres à la fois avec succès et il est rare qu'une province ne possède un ou plusieurs de ces établissements de divertissements publics.

Ce qui fait ressortir davantage Buenos-Aires des autres villes de l'Amérique du Sud, et donne une idée de son importance, c'est le grand nombre de lignes de tramways qui sillonnent ses rues en tous sens et l'extension et le mouvement qu'ont ces lignes.

Quelques chiffres concernant cette sorte d'entreprise ne sont pas de trop ici.

Il y a, à Buenos-Aires, cinq compagnies de tramways dont l'extension totale, tant en ville que dans les faubourgs, est de 149,359 kilomètres. Le service se fait avec 300 voitures de 30 places chacune et 4,000 chevaux.

Huit cents hommes, dont les appointements sont de 300 à 400 francs, sont occupés par ces entreprises.

Ils font 63,400 voyages par mois et conduisent 1 400.000 voyageurs, c'est-à-dire près de 18 millions par an, ce qui, en calculant la population de la ville à 350,000 habitants, fait en moyenne 41 voyages par an et par habitant.

Le capital engagé dans ces entreprises s'élève à plus de 100 millions de francs et, d'après leurs balances respectives, l'entrée annuelle, montant des passages, est de 10 millions de francs.

On commence dans certaines provinces à établir des lignes de tramways, mais de peu d'extension.

X

Les étrangers jouissent dans ce pays de la liberté d'association poussée au plus haut point, garantie par la Constitution Nationale et par la Constitution de chaque Etat.

Grâce à cette garantie, on compte, rien que dans la capitale, soixante clubs ou sociétés étrangères de secours mutuels et de divertissements, possédant de magnifiques salons de réunion. Chaque société possède une fanfare et plusieurs d'entre elles entretiennent des collèges et des écoles gratuits, sans préjudice des centaines d'écoles municipales existant ici comme dans toute la République, dans lesquelles les fils d'étrangers ont droit à l'instruction gratuite, tant primaire que supérieure et universitaire.

Dans toutes les provinces, Buenos-Aires, Entre-Rios, Santa-Fé, Corrientes, et celles de l'intérieur, il y a plusieurs associations étrangères et clubs à l'instar de la capitale.

Aux jours de grandes fêtes, en l'honneur d'anniversaires nationaux ou étrangers, on organise de grandes processions auxquelles prennent part les sociétés étrangères, drapeaux et bannières aux couleurs nationales en tête, un ruban national passé à la boutonnière, fait qui prouve surabondamment que tout en éprouvant pour le fils du pays des sentiments d'intime fraternité, les étrangers conservent pur et vivace l'amour de la patrie, de leur sol natal, et le transmettent à leurs fils, quoique ceux-ci, par le fait d'être nés sur le territoire argentin, sont citoyens argentins dès l'âge de dix-sept ans, et jouissent des mêmes droits politiques et civils que les fils des nationaux.

Nous donnons à nos lecteurs d'Europe tous ces détails afin de leur apprendre l'immense développement qu'a pris ici la consommation des articles de fabrication européenne, non seulement à cause du progrès et de la richesse propre du pays, mais aussi du bien être dont jouissent les étrangers, la facilité pour eux de s'enrichir promptement, et par conséquent les commodités et même le luxe dont ils s'entourent, font qu'ils consomment sur une grande échelle, et dans des proportions qui vont en progressant d'une manière étonnante, les objets de fabrication de leurs pays respectifs.

De là le progrès qui se manifeste si violemment dans notre commerce avec les marchés européens et que nous

démontrerons en donnant les chiffres de notre balance commerciale.

XI

Ce qui contribue beaucoup à ce résultat, c'est la culture intellectuelle de ce pays, également en progression, qui est un des détails les plus essentiels de son organisation politique, et pour laquelle il dépense annuellement de fortes sommes.

Par les renseignements suivants, on pourra se faire une idée de nos conditions de culture intellectuelle.

Il y a dans la République deux grandes Universités, une à Buenos-Aires et une à Cordoba : deux Facultés, de droit et de médecine ; plus de vingt écoles normales dans lesquelles suivent les cours les jeunes gens des deux sexes qui se destinent au professorat ; diverses écoles d'agronomie, d'arts et métiers, aux frais desquelles subvient le gouvernement national. En plus de ces établissements, on instruit :

99.000 enfants dans les écoles primaires publiques.
100.000 — dans les écoles privées.
plus 10.000 — reçoivent l'instruction chez leurs parents,
soit 209.000 enfants deux sexes instruits sur toute l'étendue de la République.

L'éducation de ces enfants est confiée à 2,210 professeurs des deux sexes.

On compte plus de deux mille écoles privées sur l'étendue de la République, plus 1341 subventionnées par le gouvernement national ; en tout 3,000 desquelles beaucoup sont soutenues par les colonies étrangères.

Le subventionnement de ces Universités, collèges et écoles coûte à la Nation . . . 8.500.000 francs
Elles en dépensent 3.000.000 de plus
TOTAL 11.500.000 francs

sans compter ce que coûtent les collèges particuliers, soutenus directement par le public.

Les bibliothèques publiques et paroissiales sont en grand nombre dans ce pays et en font le luxe.

Il y a déjà dans toute la République 221 bibliothèques, les unes fondées par les gouvernements des provinces et de la Nation, les autres par les habitants des quartiers dans lesquels elles sont installées, et il n'est pas de *pueblo*, de quelque importance, qui ne possède une bibliothèque bien servie.

Les collèges et Universités nationaux en possèdent également.

La capitale de la République possède la Bibliothèque de Buenos-Aires, qui compte plus de 60,000 volumes.

XII

Ce qui donne une idée des richesses inexploitées de ce pays et offre un vaste champ à l'immigrant pour travailler et se créer une fortune en quelques années, c'est le mouvement et l'importance qu'ont acquis les colonies, qui, depuis quelques années, ont démontré que là était le moyen le plus pratique de peupler notre immense territoire et d'y attirer les capitaux.

La province dans laquelle furent fondées les premières colonies agricoles d'étrangers est celle de Santa-Fé, et ce système de colonisation a donné de si bons résultats, que l'on compte maintenant plusieurs colonies très importantes dans les provinces de Mendoza, sur le Rio Parana et Uruguay ; de Buenos-Aires, près des anciennes frontières du désert d'où ont été délogés les Indiens, et sur la côte de Rio Parana ; dans celle de Cordoba à la formation desquelles le chemin de fer a contribué beaucoup ainsi que des capitalistes anglais.

Mais la province qui prédomine pour le développement de ces colonies est celle de Santa-Fé, qui compte 54 colonies habitées par 65,000 âmes se répartissant ainsi par nationalités :

Français	3.000
Italiens	25.000
Allemands	2.000
Suisses	3.000
Espagnols	1.000
Anglais	1.000
Argentins	25.000

et le reste entre les autres nationalités, Belges, Polonais, Russes, etc., etc.

Ces colonies occupent une superficie d'un million d'hec-

tares, desquels 400,000 sont plantés en blé, maïs, lin et arachides, 80.000 sont couvertes par 2.000,000 d'arbres fruitiers, 40.000 mûriers pour l'élevage des vers-à-soie et près de 2 millions d'arbres pour bois de construction et à brûler.

Dans les centres de population et dans les *chacras* de ces colonies on trouve les constructions suivantes :

Maisons à deux étages.	181
— azotea (terrasse)	1.745
— avec toit en tuiles	1.696
— — en zinc	263
— — de chaume	4.997
Ranchos (huttes)	3.726
TOTAL	12.608

Ces colonies possèdent :

45.000 bœufs de travail.
50.000 chevaux id.
2.000 mules.
55.000 vaches laitières.
347.000 bêtes à cornes d'élevage.
90.000 juments.
200.000 moutons.
30.000 porcs.

Le trafic de ces colonies est fait par les colons avec 8,000 chars et charrettes, et 4000 voitures à ressorts.

Leur exploitation donne lieu à l'emploi de 35,000 machines et instruments agricoles dans lesquels figurent 4,000 « moissonneuses » des systèmes les plus récents.

La valeur des terrains qu'occupent ces colonies est de	40.000.000	de francs
Les clôtures	10.000.000	—
Constructions	30.000.000	—
Bœufs de travail	7.500.000	—
Chevaux	3.500.000	—
Mules	200.000	—
Bêtes à cornes d'élevage	30.000.000	—
Moutons	1.000.000	—
Porcs	1.000.000	—
Machines	2.000.000	—
Moulins à vapeur et à mules	10.000.000	—
Chars, les moissonneuses et autres instruments	18.000.000	—
TOTAL	153.200.000	de francs

qui, répartis entre les 12,000 familles qui forment cette population, équivalent à 12,750 francs par famille.

Mais ces 153.000,000 de francs sont répartis de telle façon que beaucoup des premiers colons possèdent des fortunes qui s'élèvent à 5,000,000 de francs, et que les fortunes de 500,000 francs sont générales.

La proportion dans laquelle y sont les protestants et les catholiques est la suivante :

Catholiques	58.000
Protestants	7.000

On calcule que dans les autres provinces, les colonies contiennent à peu près 30,000 habitants.

Il y en a une en Patagonie de beaucoup d'importance et d'avenir, c'est celle du Chubut, qui compte déjà près de 2.000 habitants, presque tous russes-allemands et dont les fils sont nés en territoire argentin. La valeur de cette colonie est de plus de 15 millions de francs. Le progrès de cet établissement paraît prodigieux si l'on songe qu'il se trouve à près de 300 lieues du port de Buenos-Aires et en plein territoire des Indiens qui trafiquent avec les colons et vivent avec eux dans la plus parfaite harmonie, sans que jusqu'à présent, il y ait eu un seul conflit entre eux.

Dans la province de Santa-Fé, les colonies les plus anciennes sont les suivantes :

La colonie « Esperanza », à huit lieues du port de Santa-Fé; la première compte aujourd'hui 4,000 habitants. Elle fut fondée en 1856, par 98 familles, et à peine 26 ans d'existence. Ce n'est pas la plus riche, mais sa fortune s'élève à 12 millions de francs.

La colonie « Canada de Gomez », de 4,500 habitants, est propriétaire de biens pour une valeur de 20.000,000 de francs. Fondée en 1870, elle compte aujourd'hui à peine 12 ans d'existence. La prospérité de cette colonie est due à sa situation sur le parcours du chemin de fer du Rosario à Cordoba.

La colonie « Candelaria » fondée en 1870, possédant 2,500 habitants, représente une valeur de 1.500,000 francs.

On s'explique facilement le progrès rapide de cette colonie, car elle est située à 8 lieues du port du Rosario, sur le Parana, qui est la seconde ville de la République.

La colonie « San Carlos », à 10 lieues de Santa-Fé, qui compte 4,500 habitants, représente une valeur de 11.000,000 de francs.

La colonie « riondo », fondée en 1876, n'a que 1.200 habitants, et représente une valeur de 7.000,000 de francs,

La colonie « San Geronimo », fondée en 1859, a 1,600 habitants, et est d'une valeur de 6,000,000 de francs.

Les autres colonies varient entre 2 à 6 millions de francs, et quelques-unes d'entre elles, comme la colonie « riondo », sont de récente fondation.

Ces chiffres suffisent à donner une idée de la façon dont s'enrichit ici l'étranger, si on tient en compte que les fondateurs de ces colonies, pour la plupart, sont venus ici, sans autre capital que leur courage et leurs bras, puisque le passage leur a été facilité soit par des entreprises particulières soit par le Gouvernement National.

A présent, ces mêmes colons vont en Europe chercher leurs familles, ou les appellent ici par des lettres dans lesquelles ils leur dépeignent leur genre de vie ici, la facilité avec laquelle ils se sont acclimatés, de telle façon qu'aujourd'hui la colonisation est devenue spontanée et commence à ne plus être artificielle.

Du reste, le Congrès Argentin est déjà en opposition avec la colonisation officielle, et sa nouvelle législation tend à offrir toutes sortes de franchises à l'immigration spontanée, en plus de leur donner le passage gratis depuis les ports de débarquement jusqu'à l'intérieur des provinces.

(A suivre.)

EZEQUIEL N. PAZ.

Le commerce d'exportation de la République de l'Uruguay.

Sous les auspices du directeur de la statistique générale de l'Uruguay, M. Frédéric Nin Ryes, ancien Ministre des Finances, qui a continué l'œuvre intelligente de son prédécesseur, le regretté M. Adolphe Vaillant, vient de paraître le XII^e fascicule de la publication périodique consacrée au mouvement général de la population, du commerce et des autres branches de l'activité nationale; il contient l'analyse de la statistique commerciale, de la navigation, de la valeur territoriale, du bétail, de la propriété urbaine, de la dette publique, etc., pendant l'année 1881, en comparant ses chiffres avec la situation de l'année précédente; il contient, en outre, quelques renseignements relatifs à l'année 1882.

Il serait très utile de faire ici un résumé spécial de cette publication, puisqu'on trouve dans ces pages la preuve irréfutable de la civilisation et des progrès que ce pays réalise de jour en jour, s'agissant d'une contrée qui a été très heureuse de donner l'hospitalité à une grande population européenne, dont le nombre augmente continuellement. Malheureusement, nous ne pouvons pas le faire aujourd'hui; nous devons nous contenter pour le moment d'analyser les chiffres de l'exportation.

En 1882, l'Uruguay a exporté des produits nationaux pour une valeur de \$ 21,705,036, soit, au change, de fr. 5,30 pour un \$, fr. 115,036, 500.

Voici maintenant, divisé par pays de destination, ce même commerce pendant les cinq précédentes années.

	1877	1878	1879	1880	1881
Angleterre	3.737.536	4.398.790	3.489.284	4.266.043	3.191.959
France	2.888.466	3.147.504	3.517.205	3.470.477	4.069.847
Brésil	3.715.754	4.244.778	3.494.938	3.941.411	3.519.639
Belgique	1.232.517	1.775.582	1.434.587	2.116.740	1.875.730
Etats-Unis	1.142.742	1.095.370	1.960.660	2.847.137	3.867.494
Cuba	985.906	1.095.362	1.049.329	899.311	689.02
Espagne	38.829	38.101	76.196	104.561	265.966
Italie	170.608	286.524	421.099	312.006	583.083
Allemagne	62.640	74.334	43.820	78.798	69.826
République					
argentine	904.779	572.566	488.292	928.570	1.040.302
Chili	32.284	69.155	24.671	84.797	118.107
Paraguay	670	1.562	484	5.219	5.212
Antilles, etc.	82.420	80.596	103.093	44.658	28.729
Inde, Chine	870	8.376	150	850	200
Pérou	18.948	73.999	3.396	...	297
Portugal	46.642	62.891	78.189	124.747	171.191
Malvine	2.096	56.561	1.184
Cap	187	29.045	71.494	...	126.668
Ténérife	1.153	42.176	...	31.400
Divers	815.442	379.910	376.899	526.866	573.376
TOTAUX. \$	15.899.406	17.492.159	16.645.961	19.752.201	20.229.512
Égal à . . £	3.382.852	3.72.736	3.541.694	4.202.596	4.304.152
Égal à. Fr.	85.220.816	93.043.400	88.542.350	105.064.900	107.603.800

Ces valeurs officielles, sont ainsi divisées :

	1877	1878	1879	1880	1881
Produits soumis aux droits d'exportation.	14.972.514	16.523.412	15.549.743	19.197.440	19.296.656
Produits de libre exportation.	926.892	884.016	966.119	462.041	908.476
Spéciaux.	»	84.730	130.099	92.720	24.380
Totaux.	\$ 15.899.406	17.492.158	16.645.961	19.752.201	20.229.512

Voici maintenant, divisés par qualités, les principaux articles d'exportation de l'Uruguay pendant les années 1877 à 1881.

	1877	1878	1879	1880	1881
Bétail	\$ 1.542.883	1.345.581	1.562.949	1.250.632	979.619
Produits animaux	13.373.562	15.006.247	14.013.414	17.955.103	18.324.661
Produits agricoles	879.626	769.728	854.883	316.523	767.044
Autres produits	90.937	85.871	84.616	137.223	133.803
Divers.	12.398	84.731	130.099	92.720	24.380
Totaux.	\$ 15.899.406	17.492.158	16.645.961	19.752.201	20.229.512

L'exportation, pendant ces mêmes années a été faite par les douanes et bureaux ci-après.

	1877	1878	1879	1880	1881
Montevideo	\$ 8.209.515	9.162.137	9.200.525	11.011.271	12.865.734
Paysandú.	2.133.066	4.089.779	3.297.400	4.018.083	3.446.192
Independencia	1.863.436	1.946.033	1.591.860	2.227.509	1.759.133
Mercedes	1.150.482	349.165	217.878	201.380	209.138
Salto	536.293	362.469	558.809	627.696	624.419
Colonia	246.720	141.198	160.447	310.662	404.620
Maldonado	3.525	3.561	1.856	2.176	1.891
Cerro Largo	1.702.149	1.033.667	1.365.236	1.148.068	830.066
Tacuarembó	54.120	404.154	248.950	265.356	88.317
Totaux.	\$ 15.899.406	17.492.158	16.645.961	19.752.201	20.229.512

L'exportation de la république de l'Uruguay se développe graduellement depuis quelques années, après un temps d'arrêt, comme on peut le constater par les chiffres suivants :

1862	\$ 8.804.442	1872	\$ 15.489.532
1863	10.000.000	1873	16.301.772
1864	6.334.706	1874	15.244.783
1865	10.000.000	1875	12.693.610
1866	40.665.040	1876	13.227.000
1867	12.077.795	1877	15.899.406
1868	12.139.720	1878	17.492.158
1869	13.930.027	1879	16.645.961
1870	12.779.051	1880	19.752.201
1871	13.334.224	1881	20.229.512

Nous avons déjà dit que le montant de l'exportation dans l'année dernière, 1882, est de \$ 21,703,036, c'est-à-dire, le double qu'en 1866. Entre 1872 et 1882 nous constatons un progrès de 76 0/0, résultat très flatteur et qui nous donne la mesure de l'avenir réservé à ce pays qui commence à peine, on peut le dire, à être exploité.

La crise de 1868 et les bouleversements politiques de 1870-71 arrêterent un moment le progrès du pays, mais telle est la vitalité, telle est la force de sa richesse, que quelque temps de paix a suffi pour permettre au travail de faire oublier les calamités d'un passé plein d'enseignements utiles. C'est ainsi que la moyenne de 1866 à 1870 est supérieure de 40 0/0 au mouvement de 1862, et que l'année 1871 nous donne des chiffres à peu près égaux au terme moyen de 1866-1870.

En 1872, nous voyons que l'exportation est supérieure de 26 0/0 par rapport à cette moyenne de 1866 à 1870.

Dans les années suivantes le progrès est bien plus considérable; c'est l'œuvre de la paix, c'est le résultat logique de l'ordre et des garanties offertes au travail des champs; les guerres civiles, comme quelqu'un l'a dit avec raison, font plus qu'immobiliser le commerce, elles font œuvre de destruction et font cesser l'activité qui produit la richesse et prépare la prospérité.

En résumé, il est évident que les bouleversements politiques ont fait diminuer l'actif du pays; mais la paix et la stabilité gouvernementale ont permis à la nation de réaliser des progrès considérables et d'augmenter cet actif dans des proportions inconnues auparavant.

Nous constatons, dans les dernières années, un développement extraordinaire dans les produits de l'agriculture nationale. L'Uruguay exporte pour le Brésil, de la farine, du blé, du son, du maïs et des fruits; il envoie de l'avoine, ainsi que des chevaux et des mules, au cap de Bonne-Espérance, aux Antilles et à l'île de Bourbon; L'Europe reçoit de cette provenance, du blé, de l'avoine, du maïs, des produits oléagineux, etc.

Le Brésil et l'Europe sont donc les tributaires de l'Uruguay pour des matières premières et pour des produits industriels de ce pays.

1. La statistique de ces années n'a pas encore été publiée.

Le magnifique port de Montevideo est l'entrepôt naturel, tant pour l'importation que pour l'exportation de tous les centres de population qui se trouvent sur les bords du Parana, de l'Uruguay, du haut Uruguay, du Paraguay et ses affluents.

Nous reproduirons, pour finir, les paroles d'un citoyen distingué, M. Juan Ramon Gomez, président honoraire de l'Association rurale de l'Uruguay, une des plus utiles institutions du pays, car elle contribue à développer et à encourager le travail et les industries, source de la richesse et de la prospérité nationale. « La ténacité avec laquelle on travaille dans ce pays pour augmenter la production et pour améliorer la qualité des produits, est digne d'attention et mérite les plus grands éloges. »

P. ANTONINI Y DIEZ.

Rome, le 25 mai 1883.

« Société Française des Amis de la Paix' . »

Séance du 30 mai 1883

CONFÉRENCE DE M. FRÉDÉRIC PASSY

VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ, DÉPUTÉ, MEMBRE DE L'INSTITUT.

Mesdames et Messieurs,

A l'heure qu'il est, et après des paroles qui remplissent encore nos esprits et nos cœurs, je ne puis me permettre de vous retenir longtemps et je me garderai bien de faire la conférence qu'annonce l'indiscret programme.

C'est la seconde fois qu'il me joue le même tour, le programme. L'an dernier trouvant, comme dit Bastiat, « plus commode de lire », je me suis tiré d'affaire avec un chapitre de Rabelais, qui a paru de votre goût. Je ne puis pas recommencer cette année; je n'ai pas d'ailleurs Rabelais dans ma poche, et je n'ai pas même eu le temps de choisir, parmi les documents nombreux que j'ai en ma possession, ceux dont la lecture aurait pu se trouver le plus à propos ce soir. J'en ai pris seulement au dernier moment quelques-uns au hasard. J'y puiserai, si vous le voulez bien, au hasard encore; non sans quelque espoir, cependant de n'avoir pas la main trop malheureuse. N'attendez donc de moi que des citations sans autre lien que l'unité des sentiments et des idées, et auxquelles je ne n'ai pas même la prétention d'ajouter, comme on disait jadis, le brin de fil nécessaire pour en faire un bouquet assorti.

La première qui se présente ce sont quelques paroles d'un des hommes les plus dévoués à notre cause. M. de Marcoartu; les voici :

« Dans le premier tiers de ce siècle la vapeur a dit à la terre : « Il n'y a plus de montagnes ». Et les peuples séparés par les chaînes de montagnes se sont trouvés réunis.

« Dans le second tiers de ce siècle l'électricité a dit à la mer : « Il n'y a plus d'océans. » Et les hémisphères ont été réunis.

« Il est temps que la raison parle à l'homme et qu'elle lui

1. Cette société a été fondée le 30 mai 1867. Elle a pour devise : *Condamnation du prétendu droit de conquête, Substitution de l'Arbitrage à la force. — Extension des idées de justice et de liberté aux relations internationales.*

Voici la composition actuelle de son conseil d'administration.

Présidents honoraires :

MM. JEAN DOLFUS, ancien maire de Mulhouse, député d'Alsace; F. DE LESSEPS, membre de l'Institut.

Vice-Présidents honoraires :

MM. ARMAND PEUGEOT, manufacturier, à Valentigney (Doubs); CH. CALVO, juriste, ancien ministre plénipotentiaire.

Président :

M. AD. FRANCK, membre de l'Institut, professeur de droit naturel au collège de France.

Vice-Présidents :

MM. CH. MAZEAU, sénateur. HENRI GIRAUD, député. J. DE GASTÉ, ancien député. FRÉDÉRIC PASSY, député, membre de l'Institut.

Secrétaire général :

M. JULES LEVALLOIS, publiciste.

Secrétaire-trésorier.

M. MOULINET.

dise, avant la fin du troisième tiers de ce siècle : « *Il n'y a plus de guerres.* »

Si, pour obtenir ce résultat, il suffisait que la raison parlât à l'homme, nous pourrions certes nous en féliciter d'avance. Des paroles comme celles que l'on prononce ici tous les ans, des déclarations comme celles des personnages dont on nous apportait tout à l'heure l'imposant témoignage, des exemples, enfin, comme ceux que nous ont donnés déjà, en maintes circonstances, les plus grandes puissances, les Etats-Unis et l'Angleterre notamment, en confiant à l'arbitrage le soin de terminer pacifiquement les différends qui les divisaient ; de telles paroles et de tels exemples, messieurs, suffiraient, et au delà, pour que le vœu de M. de Marcoartu fût réalisé ; et avant la fin du siècle, sans nul doute, le genre humain, mieux éclairé sur ses intérêts et sur ses devoirs, se serait entendu pour laisser aux siècles suivants, comme la meilleure part de son héritage, la proclamation de cette bonne nouvelle devenue enfin une vérité après vingt siècles :

« *Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.* »

Mais il s'en faut, malheureusement, que ce soit encore la raison qui parle aux hommes, à la majorité des hommes tout au moins. Il s'en faut que toutes les oreilles soient ouvertes à ses appels. Il s'en faut surtout que l'opinion, cette opinion que déjà les Grecs, en leur temps, proclamaient « la reine du monde », en soit véritablement la reine même de nos jours. Car, si elle l'était, elle rendrait d'autres arrêts, soyez-en sûrs, que ceux qu'on prononce en son nom. La foule, assurément (et qui de nous n'a été foule à de certaines heures ?) se laisse prendre, par moments, aux enivrements de la lutte et à l'éblouissement de ce que l'on appelle la gloire ; mais son cœur, quoi qu'on en dise, n'est pas là. En vain un poète, que nous venons de perdre, s'écrie-t-il, dans son ironie sanglante contre nos aveuglements et nos adorations malfaisantes :

Les peuples aiment ceux qui, dans les champs humides,
Par milliers font pourrir leurs os,
Les hommes qui leur font bâtir des pyramides,
Porter des pierres sur le dos.

En vain un autre poète, après avoir énuméré toutes les souffrances et toutes les douleurs que nous impose la guerre, nous dit-il à son tour, avec un dédain superbe :

Et tout ça pour des Altesses
Lesquelles, vous enterrés,
Se feront des politesses
Pendant que vous pourrirez.

Non, les peuples n'aiment pas tant que cela ceux qui leur font porter des pierres sur le dos, pour bâtir un asile plus magnifique aux vers de leurs cadavres, et les sèment comme du fumier sur les champs où ils moissonnent leurs lauriers et cultivent leur gloire. Ils seraient bien plutôt, ces pauvres peuples, si on les laissait parler librement, de l'avis de cet autre poète, connu surtout pour la grâce charmante de quelques-unes de ses œuvres, mais énergique à ses heures, et, ce qu'on ne sait pas assez, plus énergique encore en prose qu'en vers, notre immortel André Chénier, jetant dans son *Hermès* cet admirable appel au bon sens et à la justice :

Chassez de vos autels, juges vains et frivoles,
Ces héros conquérants, meurtrières idoles ;
Tous ces grands noms, enfants des crimes, des malheurs.
De massacres fumants, teints de sang et de pieurs.
Venez tomber aux pieds des plus pures images...

Voilà, si elle pouvait se faire entendre, la véritable opinion publique, celle du fond des âmes : l'opinion des hommes qui savent ce que vaut la vie de leurs semblables et à quoi elle peut-être employée : l'opinion des mères, des femmes, des sœurs, des filles, capables, quand il le faut, et quoiqu'en saigne leur cœur, des plus grands sacrifices, mais rebelles aux sacrifices inutiles ; prêtes, dans leur patriotisme, si l'indépendance injustement menacée du pays l'exige, à accepter toutes les angoisses et toutes les douleurs, mais se révoltant ; dans leur patriotisme comme dans leur tendresse, à l'idée de se voir enlever, sans nécessité, ce qui leur est plus cher qu'elles-mêmes, et de payer de leur bonheur, de leurs affections, de la joie de leur foyer et de la consolation de leur vieillesse, la satisfaction douteuse, la satisfaction ruineuse pour la patrie qu'elle appauvrit et qu'elle mutilé parfois, des rêves d'un ambitieux ou des combinaisons d'un politique. La vie humaine a plus de prix, en vérité ; et ce n'est pas un enjeu qui se doive jeter ainsi en pâture aux caprices du sort et aux fantaisies des puissants.

Et ce n'est pas un sentiment qui se divise à volonté, messieurs, quoi qu'on en dise, que le respect ou le mépris de la vie. J'étais frappé, tout à l'heure, en écoutant M. le Président, des considérations *philosophiques* (il ne me saura pas mauvais gré du mot, car il se fait justement honneur d'être avant tout un philosophe) par lesquelles, rattachant la paix intérieure à la paix extérieure, il nous montrait, dans ces désordres sociaux qui s'appellent révolution et anarchie, aussi bien que dans ces désordres internationaux qui s'appellent invasion et conquête, le déchainement d'un même esprit, l'esprit de cupidité, de violence et de haine. Oui, la guerre civile et la guerre de peuple à peuple sont des fruits du même arbre, également détestables et empoisonnés comme la sève qui les nourrit. Je parle toujours, bien entendu, de la guerre qu'un peuple égaré ou asservi porte sans droit au delà de ses frontières sur le territoire d'un autre peuple, et non de la guerre qu'un peuple injustement attaqué sur son territoire soutient à l'abri de ses frontières pour le maintien de son indépendance. Et tout en écoutant ces paroles si énergiques et si pénétrantes, je faisais, je m'en confesse, un retour sur moi-même. Et je me rappelais qu'il y a douze ans, en 1871, dans un pays voisin, dans un pays neutre, à Bruxelles, devant l'Assemblée générale de la fédération des instituteurs belges, c'est-à-dire, en présence des hommes les mieux placés pour propager, par leur incessante action sur l'enfance et sur la jeunesse, les vues justes et les sentiments élevés, j'indiquais précisément des idées analogues et presque identiques. J'avais pris pour sujet, en effet, (le titre était par lui-même bien significatif) : *la Barbarie moderne*. Et cette barbarie, je la montrais, comme un monstre à deux têtes, dans les violences du dedans et dans les violences du dehors. Je rappelais que ce n'était pas après coup que nous avions dénoncé cette solidarité redoutable ; car, longtemps avant la guerre franco-allemande de 1870 et la guerre parisienne de 1871, nous avions formellement annoncé l'une et l'autre. Je citais ces paroles de notre ami, de notre guide, Henry Richard, au début de son admirable manifeste de 1870 : « *Ce que nous n'avons cessé de prédire vient enfin d'arriver.* » Et, me citant moi-même (ce que je vous demande, messieurs, la permission de faire encore pour la plus grande force de la démonstration), j'empruntais à un discours prononcé par moi à Londres, au mois de mai 1870, et qui lui-même se référait à d'autres plus anciens, le passage que voici :

« Il est temps, en vérité, que les gouvernements y pensent, et il est temps que les peuples, qui y sont les premiers intéressés, les y fassent penser. On s'étonne de la misère et de la dégradation de nos sociétés, de leurs souffrances, de leurs vices ; on se demande pourquoi tant de mécontentement, tant de menaces, tant d'agitations, viennent troubler et parfois ébranler jusque dans ses fondements la sécurité des plus grands empires. Comme si la tranquillité intérieure pouvait régner là où la politique extérieure n'est qu'un perpétuel enseignement de convoitise, de fraude et de violence !

« Pour moi, je le déclare, aussi longtemps qu'on n'aura pas compris que la *paix au dedans* et la *paix au dehors* sont inséparables ; aussi longtemps qu'on n'aura pas compris qu'il faut choisir entre le fer qui tue et le fer qui fait vivre ; aussi longtemps qu'on s'obstinera à mettre à plaisir le travail, la richesse et la population en coupe réglée par la guerre avouée des champs de bataille ou par la fausse paix des armements permanents ; aussi longtemps qu'on s'obstinera dans ces errements insensés, toute notre prospérité sera précaire, et tout progrès décisif de sécurité, de moralité et de justice sera impossible. »

Et à l'appui de ces paroles, je rapportais un passage d'un des travaux envoyés avant la guerre pour un concours ouvert par notre Société contre *le crime de la guerre*, passage qui est peut-être la meilleure *illustration*, pour emprunter le mot de nos voisins, des paroles que vous venez d'applaudir. Le voici :

Un souverain, entouré de ses courtisans et de ses conseillers, se demande, comme dit Alphonse Karr, si le moment ne serait pas venu, dans l'intérêt de sa grandeur et de sa renommée, d'engager sur quelque tapis vert plus ou moins lointain quelque belle partie de boules et de quilles humaines avec quelque autre souverain, « son bon frère », auquel il ne serait pas fâché de témoigner son amitié en lui enlevant une province ou deux.

Pendant qu'il est ainsi absorbé dans ces beaux projets « pour le bonheur de ses sujets, » on frappe à la porte. Et, sans attendre qu'on l'introduise, un personnage, qui n'est point de la maison, pénètre dans la salle. Ce personnage, qui n'est pas embarrassé pour se présenter lui-même, est un

roi, lui aussi, *le roi Misère* : le roi des déclassés, des misérables, des voleurs, des truands, de toute cette population qui vit loin de la lumière du jour ou ne s'y montre que dans les moments de trouble et de désordre. « J'ai mon peuple tout comme toi, dit-il, en en faisant la brutale énumération devant le prince étonné; un peuple avec lequel tu n'as pas assez appris à compter jusqu'à présent, mon cousin, et qui pourrait bien te faire voir, quelque jour, que ma puissance est capable de faire échec à la tienne. Eh! bien, si tu veux, nous ferons un pacte à nous deux. Tu me donneras tout ce que tu dépenses, tout ce que tu consommes pour le jeter en pâture au démon de la barbarie et de la fausse gloire. Tu me donneras le prix de tes entreprises hasardées et de tes armements inutiles. Et je te donnerai, moi, l'apaisement et les bénédictions de cette armée de misérables occupés à ronger les bas-fonds de la société et qui n'attend qu'une occasion pour y faire sauter la mine. Oui, jusque dans ces bas-fonds où se préparent les explosions et les orages, je ferai descendre, moi, avec ces sommes qui ne te servent qu'à préparer d'autres orages, l'ordre, le contentement, la moralité que tu te vantes, dans tes proclamations menteuses et dans tes manifestes officiels, de poursuivre de tes vœux et de tes efforts, et que, jusqu'à présent, avoue-le, tu n'as guère obtenus, parce que tu n'en connaissais pas les conditions, parce que tu ne savais pas que la paix extérieure, l'économie et le travail sont les vraies semences, les seules semences, de la paix intérieure. »

Et il disait vrai, messieurs, ce roi Misère, si j'en juge par quelques chiffres que je citais encore dans le même discours, et dont il me suffira de remettre, pour ne pas allonger, les plus saillants seulement sous vos yeux. Notez que ce sont des chiffres d'avant 1870 que j'avais sous la main, et que j'y retrouve; et qu'en 1870 et depuis ils ont fait des petits, et beaucoup, lesquels ne sont pas petits, hélas!

Dans les quinze années qui ont précédé 1870, la guerre, pour ne parler que de l'argent (si nous parlions des hommes, nous en trouverions près de deux millions), dans ces quinze années, dis-je, la guerre avait coûté, au monde civilisé seulement, près de cinquante milliards. Vous pouvez consulter, si vous en doutez, les recherches de M. Paul Leroy-Beaulieu, sur « *les guerres contemporaines* ».

Inutile de redire qu'en 1870 et après la consommation n'a guère été moindre. La fatale guerre franco-allemande, pour ne parler que d'elle, nous a coûté, à nous Français, d'après des documents officiels, recueillis par un des hauts fonctionnaires du ministère des affaires étrangères, 14 à 15 milliards. Or il y a eu d'autres guerres; et les vainqueurs, quoi qu'ils en puissent penser parfois, ont leur carte à payer tout comme les vaincus.

Cinquante milliards, messieurs, savez-vous ce que c'est que cinquante milliards et à quoi cela aurait pu servir? Un petit papier que j'avais alors et que j'ai encore sous les yeux, publié à cette époque par nos amis de Londres, va vous le dire.

« Cette somme suffirait pour bâtir et remplir d'objets d'art et d'instruction 1,530 institutions magnifiques comme le Palais de Cristal de Sydenham près de Londres, chacune à 31 millions cinq cent mille francs.

« Elle ferait un chemin de fer tout autour du globe; 23 mille milles anglais (36 mille kilomètres), à deux millions de francs par mille.

« Elle ferait le réseau le plus complet de télégraphes par terre et par eau sur toute la surface du globe, et le maintiendrait en activité permanente.

« Elle procurerait des vivres, des vêtements et des meubles jusqu'à concurrence de 1,575 francs par tête d'habitant (30 millions), dans la Grande-Bretagne et l'Irlande; 1,175 en France; 1,425 en Autriche; 9,625 en Belgique et 15,500 en Suisse.

« Elle permettrait d'établir 1,913 hôpitaux dans différents pays, chacun de deux millions cinq cents mille francs.

« Elle suffirait à établir et à doter — voici ce qui est tout particulièrement de circonstance — 382,000 écoles à 12,500 francs. »

Je m'arrête, pour ce qui concerne ce chapitre du coût des guerres qui ont eu lieu. Mais si, au lieu des dépenses de la guerre qui se fait, nous essayions de calculer les dépenses de la guerre qui ne se fait pas, nous trouverions que dans ce siècle seul, si l'on tient compte des intérêts et des pertes de travail, l'Europe a dépensé en armements des centaines, et j'oserais presque dire des milliers de milliards. On a trouvé, pour l'Angleterre seule, entre 1815 et 1868, un chiffre de 65 milliards. Et d'un document que j'ai là il résulte que, dans une seule année, cette même année 1868, le budget de

l'armée et de la marine de ce pays, augmenté comme de raison de l'intérêt de la dette provenant de la guerre et des dépenses pour fortifications, atteignait 55 millions et demi sterling, soit, à quelque bagatelle près, 1,400 millions de francs. Nous sommes tous, plus ou moins, logés à la même enseigne. Cela revenait, disaient alors nos amis d'Angleterre auxquels j'emprunte ces calculs, exactement à cent guinées, autrement dit 2,500 fr., *par minute, jour et nuit, d'un bout de l'année à l'autre, pour dépense de guerre en temps de paix.* Avons-nous tort de dire, avec Bastiat, que « l'ogre de la guerre consomme autant pour ses digestions que pour ses repas? »

Avons-nous tort, au risque de passer pour des utopistes, de trouver que cette manière de garantir ses intérêts n'est pas ce qu'il y a de plus raisonnable et de plus pratique; et de persister à demander si l'on ne pourrait pas, avec un peu de bonne volonté, substituer à ces habitudes déplorables de jalousie, de méfiance, de haine, d'agression et, si j'ose risquer le mot, de *dévoration* réciproque, des habitudes plus saines de justice, de respect et, avec le temps, d'estime et d'assistance mutuelle? Est-ce que les hommes, comme les peuples, n'ont pas, à toute heure, entre eux des causes de dissensions et de conflits; et sont-ils pour cela dans la nécessité d'être toujours les uns en face des autres le revolver au poing ou la main sur la garde de leur épée? Est-ce que les peuples, comme les hommes, n'ont pas, et de plus en plus, des intérêts et des besoins communs qui les forcent, quoi qu'ils en aient, à recourir incessamment les uns aux autres et à vivre dans un échange perpétuel de services? Et si, ce qui est inévitable, il surgit entre eux, comme entre les individus qui les composent, des difficultés, des désaccords, des litiges, ne peuvent-ils, comme leurs membres, admettre un autre mode d'en décider que le recours aux hasards de la force, et, à la place de ce détestable jugement de Dieu, instituer, avec la sage résolution de s'y soumettre et de s'en contenter, un tribunal chargé d'apprécier leurs différends et de dire le droit? C'est là ce que nous demandons, messieurs, et ce que depuis Grotius, tout au moins, demandent tous les maîtres du droit des gens, tous les politiques prévoyants et tous les vrais amis de l'humanité, sous le nom d'arbitrage.

(A suivre.)

Les Républiques de Honduras et de Colombie, et l'arbitrage dans l'Amérique latine.

Nous sommes très heureux d'annoncer la ratification, par loi du 5 mars dernier du Congrès National de Tegucigalpa, du traité de paix et d'arbitrage signé le 10 avril 1882 par les représentants des Républiques de Honduras et de Colombie.

Par cette convention, les deux pays s'engagent à soumettre à la décision d'arbitres toutes les questions que la diplomatie sera impuissante pour résoudre (Art. 1^{er}).

Si les deux parties contractantes, le cas échéant, n'arrivent pas à se mettre d'accord sur le choix de l'arbitre, le Président des Etats Unis sera, par le fait, la personne à laquelle le différend sera soumis (Art. 2).

Les deux gouvernements s'engagent à chercher par tous les moyens à leur portée, à faire triompher ce principe civilisateur dans tout le continent (Art 3).

Voici, en espagnol, le texte de cette convention.

EL PRESIDENTE DE LA REPUBLICA DE HONDURAS, A SUS HABITANTES SABED :

Que el Congreso Nacional ha decretado lo siguiente :

DECRETO

El Congreso Nacional de la República de Honduras, en vista de la Convención celebrada el 10 de abril de 1882, entre los Señores General Don Rafael Aizpuru, Ministro Residente de los Estados Unidos de Colombia en Centro-América, y el Licenciado Don Cruz Ulloa, Ministro Plenipotenciario de la República de Honduras, cuya Convención a la letra dice :

« Convención entre la República de Honduras y los Estados Unidos de Colombia, sobre conservación de la paz. Siendo de grande importancia dar base sólida a las cordiales relaciones de amistad que siempre han existido entre la República de Honduras y la de los Estados Unidos de Colombia, y al propio tiempo afirmar los sentimientos de fraternidad internacional que deben servir de fundamento a la paz y prosperidad de la América Cruz Ulloa, Plenipotenciario de la República de Honduras, y Rafael Aizpuru, Ministro Residente de los Estados Unidos de Colombia en Centro-América, debidamente autoriza-

dos por sus respectivos Gobiernos, han celebrado la siguiente convención.

Art. 1° — La República de Honduras y los Estados Unidos de Colombia contraen á perpetuidad la obligación de someter á arbitraje, cuando no consigan darles solución por la vía diplomática, las controversias y dificultades de cualquiera especie que puedan suscitarse entre ambas Naciones, no obstante el celo que constantemente emplearán sus respectivos Gobiernos para evitarlas.

Art. 2° — La designación del árbitro cuando llegue el caso de nombrarlo, será hecha en un convenio especial en que también se determinen claramente la cuestión en litigio y el procedimiento que en el juicio arbitral haya de observarse. Sino hubiese acuerdo para celebrar ese convenio, ó si de una manera expresa se conviniere en prescindir de esa formalidad, el árbitro plenamente autorizado para ejercerlas funciones de tal será el Presidente de los Estados Unidos de América.

Art. 3° — La República de Honduras y la de los Estados Unidos de Colombia procurarán celebrar en primera oportunidad, con las otras Naciones americanas, convenciones análogas á la presente, para que la solución de todo conflicto entre ellas por medio de arbitraje sea definitivamente acordada, viniendo á ser un principio de Derecho público Americano.

Art. 4° — Esta convención será ratificada por las Altas Partes contratantes, según sus respectivas formalidades, y las ratificaciones serán canjeadas en Tegucigalpa, Bogotá, Panamá ó en esta ciudad, dentro del más breve término posible. En fé de lo cual firman y sellan la presente en la nueva San Salvador á diez de abril de mil ochocientos ochenta y dos. — C. Ulloa. — R. Aizpuru. »

DECRETA :

Artículo único. — Ratificase en todas sus partes la anterior Convención.

Dado en Tegucigalpa, en el salón de sesiones, á los cinco dias del mes de marzo de 1883. — Al Poder Ejecutivo. — Manuel Gamero, Presidente. — Luis Bográn, Secretario. — Jerónimo Zelaya. — Secretario.

Por tanto, ejecútese.

Tegucigalpa, marzo 6 de 1883.

MARCO A. SOTO.

El Secretario de Estado en el Despacho de Relaciones Exteriores, Instrucción Pública y Guerra.

RAMÓN ROSA.

Plusieurs gouvernements de notre Amérique latine ont pensé qu'il était juste et utile de nous encourager à persister dans notre propagande pacificatrice.

Le jour viendra où les documents, extrêmement flatteurs pour nous, auxquels nous faisons allusion seront publiés. Pour le moment nous nous contentons de faire savoir à nos lecteurs que l'idée de la réunion à Paris d'un Congrès de plénipotentiaires, représentant les Etats de l'Amérique latine, dans le but de faire triompher définitivement dans notre continent le principe civilisateur de l'arbitrage, a été chaudement acceptée par plusieurs de nos gouvernements.

Espérons donc que ce projet sera bientôt une réalité et que le triomphe du droit et de la justice, loin d'être un rêve, loin d'être une chimère s'imposera à tous avec la force de la lumière qui dissipe les ténèbres, avec l'éclat de la vérité et du progrès social, devant lequel le despotisme de la guerre disparaîtra pour toujours, comme autrefois la féodalité devant le souffle puissant de la Révolution.

En attendant, il est bien encourageant d'enregistrer des faits éloquentes comme celui du traité de paix et d'arbitrage signé entre deux de nos Républiques.

M. Marco Aurelio Soto, Président du Honduras, qui a eu la fortune de signer avec la Colombie le traité en question, sera ces jours-ci à Paris.

Qu'il soit le bienvenu : magistrat intelligent et intègre, il sera accueilli avec respect et avec sympathie par tous ceux qui travaillent pour la prospérité et pour la gloire humaine par la voie de la paix et la fraternité universelle.

PEDRO S. LAMAS.

Aperçu historique des États-Unis de Colombie.

(Suite)

L'ANCIENNE COLOMBIE (1820-1830)

Le Congrès d'Angostura, qui fonda la République de Colombie, était composé en partie de Vénézuéliens qui étaient plutôt les représentants de divers chefs patriotes que ceux d'un peuple, en grande partie encore au pouvoir des Espagnols. Il est vrai que *Zea*, qui le présidait, et *Salazar*, deux néo-grenadins qui en étaient certainement les membres les plus remarquables, y représentaient la seule province du

Nouveau Royaume de Grenade qui avait su conserver son indépendance : le Casanare. Mais il n'en est pas moins également vrai qu'ils n'avaient pas de mandat pour représenter la nouvelle République. Ce congrès fit preuve d'enthousiasme, mais non de clairvoyance politique. Il décerna à Bolivar les titres de *Libérateur*, de *Père de la Patrie*, *Terreur du despotisme* et autres plus ronflants encore ; créa un ordre militaire des *Libérateurs* et combla de distinctions et d'honneurs certains chefs. Cette conduite, fort explicable sans doute dans l'ivresse du triomphe, était pourtant fort imprudente, car elle créait une sorte d'aristocratie militaire qui devait croire fort naturellement que la guerre de l'indépendance s'était faite à son profit, et devenir plus tard funeste à la République. Le Congrès d'Angostura clôtura ses sessions après avoir convoqué dans la ville du *Rosario de Cucuta* le premier Congrès général de la Colombie.

La fameuse expédition de Morillo avait été réduite à néant ou à peu près ; mais une autre était sur le point de mettre à la voile à Cadix, lorsqu'éclata dans la Péninsule la glorieuse révolution de *Riego* et *Quiroga* qui empêcha l'expédition de partir. Tous les détenus politiques qui se trouvaient à Cadix furent mis en liberté et le général Nariño, le patriarche de l'Indépendance colombienne, put enfin retourner dans son pays, où il allait présider le premier congrès général de la nouvelle République.

Le général Nariño installa le Congrès dans la ville du Rosario de Cucuta, le 6 mai 1821, et gouverna le pays comme vice-président jusqu'aux élections qui eurent lieu le 7 septembre de la même année : bien faible compensation aux maux qu'il avait soufferts ! Du reste, ce congrès était digne d'être présidé par Nariño, avec qui les deux *Restrepos*, *José Ma del Castillo y Rada* et *Sinforoso Mutis*, étaient les seuls hommes politiques des premiers jours qu'avaient épargnés les fusillades du féroce Morillo et de ses lieutenants. Des hommes nouveaux, mais non moins remarquables, siégeaient dans ce congrès : *Vicente Azuero*, *Francisco Soto*, *José Ignacio de Marquez*, *Diego Fernando Gomez*, *José Francisco Pereira*, *José Cornelio Valencia*, *Alejandro Osorio*, *Manuel María Quijano*, *Salvador Camacho*, *Miguel Tovar*, etc., représentaient la Nouvelle-Grenade ; *Pedro Gual*, *Diego Bautista Urbaneja*, *Miguel Pena*, *José Félix Blanco*, *Ramon Ignacio Mendez*, etc., le Venezuela. Le Congrès décréta l'union des deux républiques, sous la condition expresse qu'elles seraient régies par un gouvernement populaire et représentatif. Il décréta également la liberté des fils d'esclaves qui naîtraient dorénavant sur le sol de la République ; il abolit le tribunal de l'Inquisition, rétabli par Morillo à Carthagène ; il accorda la liberté religieuse aux étrangers et à leurs descendants ; il supprima les impôts les plus impopulaires ; il ordonna la fondation d'écoles primaires dans tous les villages et de lycées dans toutes les villes principales de la République ; il organisa l'administration politique et judiciaire ; enfin, il fit tant et si bien que c'est avec raison qu'un historien a dit de lui que « jamais aucune assemblée nationale n'a eu plus de droit à la reconnaissance éternelle des peuples américains, qu'aucune ne fut jamais mieux inspirée, plus laborieuse, ni ne laissa après elle une traînée de lumière plus brillante et plus pure ¹ ».

En attendant, Bolivar gagnait, le jour de la Saint-Jean, la sanglante bataille de *Carabobo* qui assura l'indépendance du Venezuela, dont seulement quelques places restaient encore au pouvoir de l'ennemi. Le 1^{er} octobre suivant, le général *Padilla* reprenait la place de Carthagène aux Espagnols ; le 16 octobre, la ville de Cumana, était reprise par le général *Bermudez*, et le 28 novembre le général *Fabrega* proclamait l'indépendance des provinces de l'Isthme de Panama, qui s'annexèrent à la Colombie. Enfin, de tous les côtés la victoire couronnait le pavillon aux couleurs de l'arc-en-ciel, jaune, bleu et rouge, de la République, et tout faisait prévoir la fin de cette horrible guerre dont la devise avait été : INDÉPENDANCE OU MORT !

Le général BOLIVAR, élu président et le général SANTANDER vice-président, prirent possession de leurs fonctions, le 3 octobre de cette même année. *Zea* était déjà parti en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la Colombie près des cours d'Angleterre et de France. Il avait été aussi accrédité près la cour d'Espagne, mais il dut quitter précipitamment Madrid au mois d'août 1821, car le cabinet, non seulement refusa de reconnaître l'indépendance de la Colombie, mais lui fit expédier d'une façon assez bru-

1. M. SALVATOR CAMACHO ROLDAN : *Vie du général Santander*. V. le *Papel Periodico Ilustrado* de Bogota, numéro du 1^{er} avril 1882.

tale ses passe-ports¹. Morillo aussi avait quitté nos côtes pour n'y plus revenir, après avoir signé un armistice avec ces rebelles que, cinq ans auparavant, il se faisait fort d'assujétir de nouveau en quelques mois. L'indépendance était donc faite ou à peu près. Seulement, dans les provinces méridionales de la Nouvelle-Grenade et au Pérou, les Espagnols dominaient encore, et il fallait songer à les en déposer.

Quoique le Quito eût eu l'honneur de donner l'exemple de l'insurrection en 1808, placé comme il l'était entre le Pérou, où il y avait une forte armée d'occupation, et la province de Pasto, essentiellement royaliste et tellement belliqueuse qu'elle avait arrêté et vaincu Narino en 1814, et faillit encore arrêter et vaincre de nouveau plus tard l'armée libératrice ; le Quito, disons-nous, ne pouvait qu'attendre une occasion pour prendre une part active dans la grande lutte. Il fallait donc songer à y aider les patriotes et à y encourager de nouveau l'insurrection que le féroce comte Ruiz de Castilla avait étouffée dans le sang.

A cet effet un officier vénézuélien fort distingué, le général Antonio José de Sucre, fut chargé de s'emparer de Guayaquil et des autres provinces du Royaume de Quito. De son côté, le général SAN MARTIN, le libérateur de la République Argentine et du Chili, avait organisé une expédition pour libérer le Pérou. Au sud comme au nord, tous les bons patriotes comprenaient que l'indépendance serait un vain mot, tant qu'il resterait des Espagnols sur le continent.

Ce fut le 26 juillet 1822 que Bolivar et San-Martin, ces deux chefs célèbres, dignes émules de WASHINGTON, se rencontrèrent à Guayaquil.

L'entrevue fut extrêmement cordiale et eut pour résultat l'annexion du Guayaquil à la Colombie et la retraite du général San Martin, protecteur du Pérou, qui céda le commandement en chef et la direction de la guerre au général colombien. Quelques mois auparavant, celui-ci avait gagné la victoire de Bombona et son lieutenant Sucre celle de Pichincha qui compléta l'indépendance de l'Équateur. Les pastucians essayèrent encore une fois d'arrêter la marche de l'armée libératrice vers le sud, mais ils furent vaincus et leur châtiement fut exemplaire. De son côté, le Congrès péruvien appelait de tous ses vœux le Libérateur, et celui-ci n'attendait que la permission du Congrès de Colombie pour se mettre en route : cette permission lui arriva enfin au mois d'août 1823. Bolivar se rendit immédiatement à Lima où on lui fit une réception magnifique, quoique l'anarchie et la confusion y fussent à leur comble.

L'armée espagnole d'occupation au Pérou comptait vingt-trois mille hommes de troupes d'élite ; Bolivar n'avait pour les combattre que six mille soldats colombiens et les troupes que le Pérou mettrait sous ses ordres, qui ne pouvaient être considérables, attendu le mauvais état des affaires de la République et le caractère si peu belliqueux de ses habitants. Les compétitions suscitées entre le président Riva Agüero et le Congrès avaient abouti à une guerre civile, de sorte que Bolivar dut commencer par essayer de reconcilier l'exécutif avec le pouvoir législatif. A toutes ces difficultés, déjà fort graves, vinrent se joindre plus tard la maladie qui le cloua au lit pendant plusieurs jours, puis l'insurrection d'un bataillon argentin qui livra aux Espagnols la place forte du Callao, enfin la désertion et la trahison de plusieurs chefs péruviens, tels que Torrètagle, Portocarrero et autres. Tout cela aurait dégoûté le plus enthousiaste et ferme caractère. Mais Bolivar était de fer, et, le Congrès l'ayant investi de la dictature, il accepta vaillamment la tâche d'émanciper le Pérou.

Et il tint parole. D'abord, il évita les Espagnols, qui, fiers de quatorze années de victoires, se croyaient invincibles au Pérou. Il attendait de nouveaux renforts de la Colombie, et, en attendant, il faisait des efforts inouïs pour électriser le peuple et lui transmettre une petite partie du feu sacré qui le consumait ; mais, quand il vit que les renforts n'arriveraient probablement pas, que les populations voyaient chaque jour, avec une plus grande méfiance les auxiliaires colombiens et qu'il lui fallait un succès pour ranimer les esprits abattus, il se décida à tenter le sort et livra la bataille de Junin, où les Espagnols comprirent par leur insuccès (le premier qu'ils eussent encore essuyé au Pérou) qu'ils avaient affaire à des vétérans et à des cavaliers bien autrement redoutables que les soldats qu'ils avaient combattus jusqu'alors. En effet, c'était quelque chose de nouveau pour eux que ces terribles centaures de nos Llanos qui, couchés

1. L'indépendance de la Colombie n'a été reconnue par l'Espagne que soixante ans plus tard, jour pour jour, au mois d'août 1881.

sur leurs chevaux et ne faisant qu'un corps avec eux, les renversaïent, les culbutaient, en les enlaçant avec les *rejos*, ou lanières de cuir, dont ils se font une arme terrible, et les achevaient avec leurs formidables lances.

Le soir du 8 décembre de l'année 1824, deux armées prenaient position sur les flancs d'un pic élevé, le *Cundurcunca*, nom que *chua* qui veut dire cou de Condor¹, et sur la plaine d'*Ayacucho*. Le vice-roi du Pérou, *Laserna*, et le général espagnol *Canterac* croyaient avoir acculé là l'armée républicaine, dont le chef *Sucre*, avait choisi précisément cet emplacement étroit pour égaliser un peu les chances, car il n'avait qu'une méchante petite pièce de huit pour toute artillerie et son armée était presque d'une moitié moins forte que l'armée espagnole. Cette retraite de quatre-vingts lieues, devant un ennemi qui connaissait mieux le pays et qui avait deux fois plus de forces que les patriotes, combinée pour le contraindre à livrer le combat dans les seules positions qui pouvaient offrir quelques chances de succès, est et restera le plus beau titre de gloire du général *Sucre*, le plus grand éloge qu'on puisse faire et de ses talents militaires et de la discipline de l'armée colombienne qui lui était confiée.

L'armée espagnole comptait neuf mille trois cent dix hommes et seize pièces d'artillerie, l'armée patriote dépassait à peine six mille hommes, dont quatre mille cinq cents colombiens sous les ordres des généraux *José Maria Dordova* et *Jacinto Lara*, douze cent quatre vingt Péruviens commandés par le général *La Mar*, et huit cents Argentins conduits par le général *Miller* et le général *Necoechea*.

L'aurore du 9 décembre 1824 fut gaiement saluée par les dianas qui retentirent presque au même instant dans les deux camps, et lorsque le soleil parut, les deux armées se saluèrent avec la courtoisie de deux nobles adversaires. On procéda ensuite au déjeuner, après quoi l'armée espagnole, faisant tranquillement sa toilette, revêtit devant ses pauvres adversaires, qui n'avaient qu'un seul habillement et encore fort délabré, ses superbes uniformes de parade.

La cause de tous ces retards n'était autre que le désir des chefs espagnols, qui ne pouvaient douter absolument du succès de leurs armes, d'arriver à un accord pacifique. Le général *Cordova*, qui reçut même à ce sujet les ouvertures du général *Monnet*, répondit qu'ils ne demandaient pas mieux que de voir évacuer le territoire péruvien par les Espagnols, sans effusion de sang. A cette arrogante réponse, le général *Monnet* répliqua qu'il allait donner l'ordre d'ouvrir le feu, et, après un mutuel et courtois salut, les deux chefs se séparèrent, allant chacun de son côté prendre les mesures nécessaires au combat qui allait se livrer.

Sucre s'adressant alors à ses troupes, leur dit ces simples mots : « Soldats ! de vos efforts de ce jour dépendra le sort de l'Amérique du sud ! » et la bataille commença. L'aile gauche, formée de la légion péruvienne sous les ordres de *La Mar*, fléchit devant l'attaque impétueuse des régiments espagnols et dut être renforcée, presque depuis le commencement de l'action, par la division de réserve sous les ordres du général *Lara* ; le centre se maintint vigoureusement sous le commandement du général *Miller* ; mais ce fut sur l'aile droite, commandée par le général *Dordova*, que se reporta tout l'intérêt du combat. En effet : elle dut essuyer d'abord, sans sourciller, un feu nourri, et lorsque le moment d'attaquer fut venu, on vit *Cordova* monter à cheval, parcourir les lignes en adressant quelques paroles énergiques à ses soldats, puis se plaçant à une quinzaine de pas en avant de sa colonne, donner de toute la force de ses poumons, ce bizarre commandement resté légendaire : « DIVISION, DE FRENTE, ARMAS A DISCRECIÓN Y PASO DE VENCEDORES ! » (Division, en avant, armes à discrétion et au pas des vainqueurs, marche !)

La victoire fut complète. Le vice-roi du Pérou, *Kaserna*, le lieutenant général *Canterac*, les généraux *Valdez* et *Monnet*, quatre maréchaux, dix brigadiers, seize colonels et plusieurs centaines d'officiers, plusieurs milliers de soldats avec armes et bagages, et un armement considérable, tout cela tomba au pouvoir des Indépendants². La générosité des vainqueurs, qui laissèrent en liberté les prisonniers et firent même les frais de transport de toutes ces troupes en Espagne, ne fit que rendre plus glorieuse et plus pure cette éclatante victoire qui mit le sceau à l'indépendance du continent sud-Américain. Le Congrès du Pérou décerna au général *Sucre* le titre de grand maréchal d'*Ayacucho* et à

1. Le condor, ce roi des oiseaux, plus grand que le plus grand des aigles, habite à des hauteurs vertigineuses dans nos Andes. Il sert d'enseigne à nos drapeaux et surmonte l'écusson de la Colombie.

2. Parmi ces officiers était le lieutenant *Espartero*, plus tard régent d'Espagne et duc de la Victoire.

Bolivar celui de *Libérateur du Pérou*. Le roi d'Espagne, Ferdinand VII, escomptant des succès que l'on croyait faciles, signait à Madrid le même jour le titre de *comte des Andes* dont il voulait récompenser le général Laserna pour ses triomphes sur les insurgés du Pérou.

Bolivar avait exercé la dictature pendant seulement une année, et l'œuvre de l'Indépendance du Pérou était terminée. Ce fut le plus grand jour de sa glorieuse carrière que celui où il résigna les pouvoirs dictatoriaux entre les mains du président du Congrès qu'il avait convoqué; mais le Congrès se refusa énergiquement à recevoir cette démission, et l'investit de nouveau de cette grande responsabilité, dont personne jusqu'à présent, pas même le libérateur de cinq républiques, l'ayant une fois acceptée, ne s'en est dessaisi sans s'amoindrir.

(A suivre.)

RICARDO S. PEREIRA.

Courrier d'Amérique.

République Argentine. — Nous sommes heureux de répéter que cette République continue à jouir des immenses bienfaits de la paix et que l'ordre le plus absolu et le plus patriotique, résultat de l'esprit de conciliation du Gouvernement et du bon sens des partis, règne dans toute l'étendue du territoire.

On sait, d'après les nouvelles télégraphiques que nous publions dans notre précédent numéro, que le Congrès National inaugura ses travaux de l'année le 5 mai dernier. Le résumé du Message du Président Roca, que nous nous empressâmes de porter à la connaissance publique, prouve que le pays réalise des progrès merveilleux et que tout marche comme à souhait.

— Le Dr Dardo Rocha, gouverneur de la Province de Buenos-Aires, vient de décider la construction d'un chemin de fer entre le Tandil et Juarez. Le corps législatif avait déjà autorisé les études de cette nouvelle voie.

D'accord avec ce plan, le chemin de fer du sud va commencer les travaux de prolongement de Ayacucho jusqu'au Tandil.

— On annonçait pour le mois de mai l'inauguration de la ligne ferrée entre Ferrari (chemin de fer du Sud) et La Plata, nouvelle capitale de la Province de Buenos-Aires. En même temps on ouvrirait au trafic le prolongement du Pergamino jusqu'à Saint-Nicolas.

L'inauguration du chemin de fer entre Bragado et 9 de Julio, est fixée pour le 9 juillet prochain.

Ce sont des progrès bien réels, dira le lecteur avec nous! On va loin par cette voie, sous le patronage d'un gouvernement sage, clairvoyant, patriotique.

— Le Gouvernement national vient de signer avec M. Antonio Devoto le contrat pour les travaux complémentaires des eaux et égouts de la capitale de la République. Le trésor public aura à déboursier pour ces travaux la somme de \$ 6.762 936. (frs. 35.200.000).

— Le général Bartolomé Mitre a continué à recevoir au Chili des témoignages de la plus haute considération.

Le Président de la République lui a offert un banquet, après l'avoir invité, le jour même de son arrivée à Santiago, à venir lui serrer la main dans le palais du Gouvernement.

Le 21 avril dans un somptueux banquet chez M. Vicuña Mackenna, le littérateur bien connu, dans lequel on remarquait les principaux chefs de l'armée chilienne, le général Sotomayor, l'amiral Riveros, le colonel Navas et autres personnages portèrent des toasts au général Mitre et aux héros de l'armée argentine pendant les campagnes pour l'indépendance et pour la liberté de l'Amérique.

Le général, ému par ces manifestations fraternelles, proposa de boire à la prospérité du Chili, « la plus grande, la plus glorieuse et l'ainée des sœurs de la République Argentine. » Il ajouta que dans le naufrage de l'Amérique espagnole les deux grandes voiles de salut sont le Chili et la Plata; l'union de ces peuples est donc non seulement naturelle, juste et glorieuse mais elle est encore nécessaire, indispensable pour sauver l'avenir de la race latine et de la démocratie dans l'Amérique du Sud.

M. Vicuña Mackenna proposa de boire à la santé de « l'Argentin le plus ami du Chili, le plus aimé des Chiliens, de celui qui avait découvert le Bariloche¹ du cœur, le général Mitre. »

1. C'est le nom d'un passage à travers les Andes qui vient d'être découvert.

Le programme du général Roca, paix et administration, est en pleine voie d'exécution. Les nuages du côté du Chili ont disparu, comme on voit, complètement, et les deux grands peuples républicains de l'extrémité méridionale du continent, auront mutuellement à se louer de la politique de fraternité et de sincérité américaine.

Brésil. — D'après des télégrammes parvenus en Europe, le cabinet Paranaguá est démissionnaire.

Le conseiller Saraiva aurait été appelé par l'Empereur pour organiser un nouveau ministère libéral.

Ces nouvelles ont besoin d'être confirmées, car rien ne faisait prévoir un changement de cette nature à la sortie du dernier paquebot.

— Les chambres brésiliennes se sont réunies le 16 mai. Le câble nous a fait savoir uniquement, au sujet du Message de l'Empereur, que les rapports du Gouvernement brésilien avec les nations étrangères sont franchement cordiaux.

— M. Ladislao Netto, l'actif et très érudit directeur du Musée National, vient de découvrir quelques échantillons archéologiques, provenant d'une nécropole de l'île de Marajo, qui se trouve à l'embouchure de l'Amazone, qui ne lui laissent aucun doute sur ce que les races primitives de l'Amérique sont d'origine chinoise et égyptienne. Un de ces idoles est une espèce de polichinelle chinois.

Nous serions bien heureux de publier dans nos colonnes des travaux de M. Ladislao Netto et de contribuer ainsi au progrès d'une science qui commence à voir augmenter le nombre de ses apôtres.

— Les sénateurs Baron de Cotegipe et José Bonifacio n'ont pas accepté la nomination de membres du conseil d'Etat.

— Le baron de Cotegipe a été nommé Président du Sénat.

— Nous lisons dans le « *Messenger du Brésil*. »

— Les pluies torrentielles qui sont tombées depuis jeudi matin, ont causé de grands dégâts et occasionné la mort de plusieurs personnes.

Pendant près de 24 heures, les rues ont été transformées en fleuves impétueux qui entraînaient dans leur course rapide une multitude d'objets des habitations inondées.

Même au centre de la ville, l'eau s'est élevée à une si grande hauteur dans quelques rues, qu'elle envahissait les magasins et les corridors.

Mais c'est surtout dans les faubourgs que l'inondation a produit les plus sérieux dommages. Plusieurs petits ruisseaux, presque toujours à sec, se sont changés en torrents dont les flots emportaient tout ce qu'ils rencontraient sur leur passage. Quelques personnes, surtout des vieillards et des enfants, ont trouvé la mort dans les flots courroucés de ces fleuves improvisés. Un grand nombre de maisons se sont écroulées ensevelissant leurs malheureux habitants sous leurs débris. Il est impossible de se rendre un compte exact des dommages et de l'étendue de malheurs causés par ces pluies torrentielles.

Pendant deux jours, la vie a paru comme figée dans cette immense ville. Presque toutes les lignes de tramways avaient été forcées de suspendre leur service et le transit était absolument impraticable.

Les pluies ont entraîné, des nombreuses collines qui sont enclavées dans la ville, d'énormes quantités de terre argileuse.

Cette terre s'est accumulée dans certaines rues et les a complètement obstruées.

Le corps des pompiers et les employés de l'administration de la canalisation des eaux pluviales travaillent activement à la désobstruction des principales rues parcourues par des lignes de tramways.

Les faubourgs qui ont le plus souffert sont S. Christovão, Rio Comprido, Catumbi, Tijuca et Lorangeiras.

— Le ministre de l'Agriculture, a inauguré le premier tronçon de l'embranchement de Muriahe et son prolongement.

— La Chambre des députés vient de faire les élections suivantes : Lima Duarte, président; Moreira de Barros, 1^{er} vice-président; Rodrigues Junior, 2^e vice-président; Matta Machado et Ribeiro de Menezes, secrétaires.

Bolivie. — Les autorités chiliennes ayant augmenté les droits d'importation pour l'intérieur du Pérou et de la Bolivie par les ports du littoral qui sont en leur pouvoir, le Gouvernement bolivien a réduit de 50 % les droits d'entrée par la douane de Tupiza (frontière du côté de la République

Argentine), et de 65 %, relativement aux marchandises destinées à La Paz.

— Le ministère bolivien vient d'être ainsi réorganisé :

Le Dr Antonio Quijarro, ministre de gouvernement et des affaires étrangères.

Général Rendon, ministre de la guerre.

Dr Pedro H. Vargas, ministre de justice, cultes et instruction publique.

Dr Fidel Aranibar, ministre des finances et des industries.

Nous sommes heureux de constater que les membres du gouvernement bolivien sont des dignes collaborateurs de l'illustre et patriote président de la République, le général Narciso Campero.

Dominicaine. — Les journaux de Saint-Domingue annoncent que la baie de San Lorenzo est désignée pour y établir le port libre de Somana. On bâtira une ville, que l'on nommera San Lorenzo, qui sera divisée en deux parties, la zone libre et la zone commerciale. Des navires de toutes nationalités mouillant dans le port libre n'auront à payer de droit d'aucune espèce, et les marchandises importées seront soumises à un droit de 1 1/8 p. c. de leur valeur facturée.

Equateur. — Le triomphe définitif de la révolution n'offre désormais le moindre doute.

Le dictateur Veintimilla, après avoir vu repousser par le gouvernement révolutionnaire sa proposition de quitter Guayaquil à la condition qu'il recevrait des dédommagements honorifiques et pécuniaires considérables, s'est adressé à l'un des membres du triumvirat, M. Alfaro, et lui a fait d'autres propositions, plus acceptables, a-t-on dit, mais sur les termes desquelles on n'a donné encore aucun renseignement. Les dernières nouvelles de l'Equateur, reçues par voie de Panama, ne disent pas si les propositions nouvelles du dictateur ont été acceptées ou refusées, mais on s'attendait à Guayaquil à l'arrivée de M. Alfaro en cette ville pour le 25 mai, soit qu'il y entre de vive force, soit qu'il y pénètre à la suite d'une transaction avec Veintimilla.

Haïti. — Les dernières nouvelles que nous recevons d'Haïti, par la voie de Saint-Thomas, sont des plus contradictoires. Suivant les uns la cause des rebelles gagne du terrain; tandis que suivant les autres les troupes révoltées qui avaient réussi à s'emparer de Miragoane sont sur le point de se rendre.

Il y a encore un troisième on dit, que voici : La ville de Miragoane est défendue par 700 rebelles contre 6,000 réguliers. La ville de Saint-Marc a pris les armes, non pas pour le général Boyez-Bazelais, mais en faveur du général Piquant. Plusieurs personnes notables ont été arrêtées au Cap Haïtien. Six cents fugitifs de Miragoane sont arrivés à Port au Prince.

Ils disent que les rebelles ont fait sauter un pont à Miragoane à l'aide de la dynamite; 200 personnes ont été tuées et 200 autres blessées. Un canot monté par quatre hommes a forcé le blocus de Miragoane et est arrivé à Kingston, apportant des lettres au général Bazelais, dans lesquelles on lui donne l'assurance que les forces se trouvant à Miragoane peuvent soutenir un siège de 4 mois.

Le président Salomon a décrété que toutes les propriétés des criminels politiques seraient saisies en garantie des dépenses de guerre, et le gouvernement est en train d'hypothéquer ces propriétés.

Honduras. — M. Marco Aurelio Soto, président de la République, avait adressé au congrès sa démission, obligé, à cause du mauvais état de sa santé, de s'absenter du pays.

Le Congrès a pensé qu'il était possible de concilier tout : il n'a pas accepté la démission du premier magistrat, mais il l'a autorisé à faire le voyage conseillé par les médecins.

M. Soto devait donc quitter Tegucigalpa pour se rendre aux Etats-Unis; après un séjour de quelques semaines à New-York et autres villes importantes, le président s'embarquera pour l'Europe.

M. Ramon Rosa, l'intelligent ministre des affaires étrangères vient d'adresser, en date du 19 mars, à tous les gouvernements une circulaire faisant connaître ces résolutions; il ajoute que le Dr Soto entreprend ce voyage sans aucun caractère officiel.

Mexique. — Une dépêche nous annonce que le gouvernement mexicain vient de passer avec des entrepreneurs français, MM. Buette, Caze et Cie, un contrat pour les travaux d'amélioration à effectuer dans le port de Vera-Cruz. Les travaux ne dureront pas moins de douze ans; leur coût

total est estimé à \$10,047,000. La somme à payer aux entrepreneurs est de \$10,000 par semaine.

MM. Buette, Caze et Cie font en ce moment en France un travail important : le creusement du Canal du Havre à Tancarville. Ils sont représentés à Mexico par un ingénieur très expérimenté, M. Thiers.

— A propos du projet d'emprunt à l'étranger le *Journal officiel* défend vigoureusement la politique financière du gouvernement et affirme que ce serait une faute d'arrêter les grands travaux publics, notamment l'achèvement du chemin de fer de Tehuantepec dont l'importance est indiscutable.

— Un télégramme officiel de Minatitlan annonce que les travaux du chemin de fer à navires de Tehuantepec ont été inaugurés. L'inauguration a eu lieu en présence des autorités locales et fédérales.

— Le général Diaz est arrivé le 4 mai à Vera-Cruz à bord du steamer *City of Mexico*.

— La *Colonie française*, journal paraissant à Mexico, demande : « Quand les puissances européennes, et particulièrement la France, comprendront-elles quel vaste champ offre le Mexique pour toutes sortes d'entreprises? Laisseront-elles les Américains monopoliser ce champ et devenir seuls maîtres des grandes entreprises au Mexique? » Ce journal engage instamment le gouvernement français à négocier un traité de commerce, comme l'Allemagne et les Etats-Unis. Il est probable que l'Angleterre de son côté cherchera à renouveler les relations diplomatiques. La *Colonie française* recommande un traité qui mettrait la France sur le pied de la nation la plus favorisée.

Nicaragua. — Le président Cardenas a formé un nouveau ministère comme suit :

Gouvernement, justice et culte, le docteur Teodoro Delgado;

Affaires étrangères et instruction publique, le docteur Francisco Castellon;

Travaux publics, M. José Chamorro;

Trésor, guerre et marine, M. C. J. Joaquin Elizondo.

— Nous lisons dans le « *Moniteur des Consulats* ».

Les travaux du canal de Nicaragua seraient, dit-on, sur le point d'être exécutés sans attendre la sanction du Congrès.

En effet, d'après le *Commercial News*, la Compagnie du canal de Nicaragua, fatiguée d'attendre la décision du Congrès, et stimulée par l'animation qui existe à Panama, aurait résolu de commencer sans plus tarder les travaux du canal projeté, la question financière n'offrant aucune difficulté.

Le percement du canal ne coûterait, assure-t-on, guère plus que la somme qui a été dépensée à Panama pour les travaux préliminaires.

Paraguay. — Le président de la République, le général Caballero, vient de lire un long message, le 1^{er} avril dernier, jour de l'ouverture des chambres, au sein du Parlement.

Les rapports du pays avec les nations étrangères sont empreints de la plus franche cordialité. La situation interne du pays s'est beaucoup améliorée.

Pérou. — Les correspondances de Lima disent que le général péruvien Caceres, qui occupe une position avantageuse non loin de la capitale, ennuie et harasse considérablement les Chiliens. Aussi ont-ils finalement décidé de se défaire de cet ennemi remuant, et une expédition a été dirigée contre lui. Quinze cents hommes, comprenant de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie, se sont mis en marche le 6 avril et ont campé à quelques milles de la position de Caceres. Ils espéraient que celui-ci s'avancerait pour leur livrer bataille et serait facilement taillé en pièces vu sa grande infériorité en nombre, mais le général péruvien n'a pas quitté sa position inexpugnable et s'appretait à recevoir chaudement les envahisseurs.

— M. Elmore, ministre du Pérou à Washington, a reçu plusieurs dépêches relatives aux rencontres qui viennent d'avoir lieu entre l'avant-garde de l'armée chilienne et l'armée du général Caceres. Les Péruviens ont été battus dans ces rencontres excepté dans une où ils ont eu le dessus. Dans l'engagement du 5 une dépêche de source chilienne dit que les Péruviens ont eu 59 tués et ne parle pas des blessés. D'après une dépêche reçue par M. Elmore, les Chiliens auraient achevé tous les blessés tombés entre leurs mains.

On mande de Lima, 7 mai :

L'expédition chilienne est arrivée à Chicla. Les Monteneros ont fui de tous côtés à la vue des troupes.

Le général Caceres est à Parma et se prépare à partir pour le Sud. Il emportera avec lui tout ce qu'il a ramassé.

On télégraphie de Valparaiso, à la même date :

Le journal *La Patria* a commencé une série d'articles de fond dans lesquels il dit que la limite territoriale du Chili devrait être à Camarones et qu'il faudrait céder Arica et Tacna à la Bolivie.

On croit que les ministres d'Etat tiendront aujourd'hui d'importantes conférences sur les affaires du Pérou.

— D'après des télégrammes reçus à Londres par voie des Etats-Unis, un traité de paix aurait été signé entre le Chili et le général Iglesias qui prétend avoir été élu président des provinces du nord du Pérou. Selon ces nouvelles le Chili prendrait à lui la moitié de la dette; Tarapaca serait annexé définitivement et Tacna et Arica seulement pour dix ans; à l'échéance de cette période on soumettrait au plébiscite de ces deux provinces leur sort futur.

Ces nouvelles, arrivées à Londres le 17 mai, n'ont pas encore été confirmées.

Salvador. — Nous apprenons par les avis de Panama, 5 mai, qu'il y a eu une tentative révolutionnaire dans le Salvador. Le 17 avril, le mouvement devait éclater simultanément à San Salvador, La Libertad, Santa Anna, San Sonate et Ahuachapan, mais en réalité il ne s'est produit que dans la capitale, où la caserne Santa Tecla a été attaquée par des hommes portant les armes les plus diverses et criant: « Vive la religion! Vive Oallardo! Mort à Zandivar et à Barrios! » La garnison les a repoussés en leur tuant deux ou trois hommes et en faisant quarante prisonniers. Les autres se sont réfugiés sur le volcan qui est près de la ville, mais ils ont été poursuivis par le général Malina, qui a fait encore beaucoup de prisonniers, parmi lesquels le général Francisco Melendez, le docteur Manuel Gallardo, MM. Marcial Eslevos et Miguel Loncel. L'état du siège a été proclamé dans les cinq villes nommées plus haut. Les rebelles disent avoir voulu manifester contre le projet d'une Union centrale-américaine, mais comme cette idée est abandonnée le gouvernement ne tient pas cette explication pour véridique et il se propose de sévir avec rigueur.

Uruguay. — Nous n'avons rien à signaler de bien intéressant dans la marche politique de ce pays.

L'unique nouvelle digne d'être rapportée est celle d'un projet de loi soumis au Corps Législatif par le gouvernement, qui a été immédiatement approuvé, réintégrant dans leurs grades, avec paiement des soldes arriérés, les militaires qui avaient été rayés du cadre de l'armée et ne s'étaient pas présentés à l'appel pour des raisons politiques.

— M. Llorente Vasquez, ministre résident et consul général à Montevideo, est nommé ministre résident et consul pour le Guatemala, le Salvador, le Costa Rica et le Nicaragua, et consul général pour le Honduras.

M. Emilio Ojeda, ministre résident en Bolivie, passe en la même qualité à Montevideo.

Courrier d'Europe.

La « *Revue-Sud-Américaine*, » invitée à se faire représenter à Moscou, avait chargé M. de la Madriz de cette tâche.

Nous reçûmes, le 27, le télégramme suivant :

Moscou, le 27 mai 1883.

M. Lamas, directeur de la « *Revue-Sud-Américaine*, »

Empereur couronné; cérémonie superbe; peuple content.

DE LA MADRIZ.

Voici maintenant la description du couronnement.

AVANT LE SACRE

Moscou, 27 mai.

Le signal de la cérémonie a été donné à sept heures par une salve d'artillerie et par la sonnerie des cloches.

Dès l'heure la plus matinale, les environs du Kremlin présentent une animation extraordinaire; dans l'intérieur du Kremlin, les espaces non réservés sont occupés par une foule compacte.

Les troupes sont disposées depuis longtemps sur tout le parcours du chemin que suivra le cortège impérial en se rendant à la cathédrale de l'Assomption et aux autres cathédrales du Kremlin.

A huit heures, le corps diplomatique et les ambassades extraordinaires se sont rendus chez M. de Schweinitz, doyen des ambassadeurs, où ils se sont formés en cortège pour aller assister à la cérémonie du sacre.

Après huit heures, on ne laisse plus entrer au Kremlin que les personnes munies de cartes pour les tribunes disposées sur le parcours du cortège impérial et pour l'intérieur de l'église de l'Assomption.

Cette église est très petite, et tous les membres du corps diplomatique ne peuvent y entrer.

Quatre-vingts places environ leur sont réservées.

Le service militaire est fait par les régiments des gardes avec leurs étendards déployés; ces régiments sont commandés par le grand-duc Wladimir.

Sur les nombreux clochers, coupoles et flèches du Kremlin, flottent des drapeaux aux couleurs russes ou impériales; des tentures éclatantes où le rouge domine, des trophées, des bannières et des mâts décorent tous les endroits où les souverains passeront.

Les chevaliers-gardes font le service intérieur du palais et des diverses cathédrales; ils sont aidés par des pelotons d'élèves des écoles militaires de Moscou.

Le corps diplomatique est arrivé au palais du Kremlin à huit heures et demie, dans des carrosses de gala. Ce sont de belles voitures modernes ne ressemblant en rien aux anciens carrosses dorés.

Le jeune grand-duc héritier, accompagné des membres de la famille impériale, des princes étrangers et des dames de la cour formant un magnifique cortège, vient d'entrer dans l'église et d'y prendre place.

Une sonnerie de trompettes annonce que le cortège impérial est formé et quitte le palais pour aller à l'église de l'Assomption. Toutes les cloches sonnent, les musiques jouent, les tambours battent; les troupes présentent les armes, la foule se découvre et pousse de longues acclamations auxquelles répondent les personnes placées hors du Kremlin.

Dans l'intérieur de l'église de l'Assomption, qui est soutenue par quatre colonnes, une estrade a été élevée entre les deux colonnes du milieu.

Sur cette estrade se trouvent les deux trônes historiques des tzars Michel Feodorovitch et Alexis Mikalowitch.

L'empereur occupera le premier, qui est en ivoire artistiquement travaillé; l'impératrice occupera le second, qui est en argent doré et incrusté de pierres précieuses.

Ces deux trônes font face à l'iconostase; en avant des trônes sont deux tables recouvertes de drap d'or, sur lesquelles les insignes du couronnement sont placés.

L'estrade est élevée de six à sept marches.

On a placé sous la grande coupole, au-dessus des trônes, un magnifique dais de velours rouge et or, décoré aux trois couleurs impériales: ce dais est suspendu à la voûte.

Le dessous du dais est à fond d'argent avec les armes impériales, entourées des armes de tous les pays soumis à l'autorité de l'empereur; les piliers sont ornés des chiffres et des armes des souverains.

La façade de l'iconostase qui a été redorée pour la cérémonie, est éblouissante de richesse.

Des trois tribunes construites, la première pour les princes étrangers et le corps diplomatique, la deuxième pour la famille impériale et la troisième pour les dignitaires, la première seule a des sièges.

Les assistants des autres tribunes resteront debout, suivant l'usage des églises orthodoxes.

LE COURONNEMENT

Il était dix heures lorsque Leurs Majestés ont fait leur entrée dans la cathédrale de l'Assomption, au milieu des hourras enthousiastes de trente mille personnes réunies dans la cour du temple.

Au moment de franchir le seuil de l'église, le couple impérial s'est incliné trois fois devant la porte des tzars. Il a baisé ensuite les saintes images, et a pris place sur le trône du tzar Michail Feodorowitch et Alexis Michailowitch.

Les bijoux de la couronne ont été ensuite déposés au pied du trône, derrière lequel ont pris place le grand-maréchal de la cour et les maîtres des cérémonies, ainsi que les autres personnages attachés à la cour, et le général commandant le régiment des chevaliers-gardes, l'épée nue.

Les archevêques, les archimandrites et le clergé officiant ayant pris place sur deux rangées entre l'estrade du trône et la porte sainte, les chœurs des chantres ont entonné le psaume: *Misericordiam et judicium cantabo tibi, Domine.*

Sur l'invitation du métropolite de Novgorod, qui est venu

se placer en face de l'empereur, celui-ci a fait à haute voix sa profession de foi orthodoxe.

C'est avec l'assistance des métropolitains de Novgorod et de Kiew que le tzar s'est vêtu du manteau impérial et du collier en diamants de l'ordre de Saint-André.

L'empereur a reçu alors la bénédiction du métropolitain de Novgorod, qui lui a imposé les mains en forme de croix sur la tête.

L'empereur a pris ensuite la couronne, qu'il s'est mise sur la tête et on lui a présenté le sceptre et le globe.

L'empereur, ayant pris le sceptre de la main droite et le globe de la main gauche, a pris place sur le trône, quelques instants après posant ces deux insignes sur un coussin, il a fait approcher l'impératrice, qui s'est agenouillée devant lui. Puis ôtant la couronne, il en a touché la tête de l'impératrice, l'a remise de nouveau sur sa tête en couronnant l'impératrice d'une couronne de plus petite dimension. Après avoir revêtu le manteau de pourpre et la chaîne de l'ordre de Saint-André, l'impératrice a repris sa place sur le trône.

Pendant ce temps, le clergé et toute l'assistance ont présenté, sans quitter leurs places, leurs félicitations à Sa Majesté l'Empereur par trois profonds saluts.

L'impératrice et les membres de la famille impériale ont également présenté leurs félicitations à l'empereur.

Pendant les prières qui suivaient tout le monde était à genoux, excepté l'empereur qui seul resta debout.

LE SACRE

Aussitôt, l'empereur, ayant remis son épée à son auguste assistant, est descendu du trône et s'est dirigé, suivi de l'impératrice, vers la porte sainte.

Mgr le métropolitain de Novgorod, tenant l'amphore précieuse avec le saint chrême, y a trempé le rameau d'or préparé à cette fin et en a point le front, les paupières, les narines, les lèvres, les oreilles, la poitrine et les mains de l'empereur, en prononçant les paroles sacrées : *Impressio doni Spiritus sancti*. Après l'empereur, l'impératrice s'est approchée de la porte sainte et le métropolitain de Novgorod a également point l'impératrice avec le saint chrême, mais seulement au front.

L'empereur est alors introduit dans le sanctuaire; les prélats officiants soutenaient le manteau impérial. Le tzar a communiqué comme les prêtres, c'est-à-dire en recevant séparément le corps et le sang de Jésus-Christ.

Après la communion, un des archevêques a présenté à Sa Majesté le vin, et un autre l'eau pour les ablutions.

L'impératrice s'est ensuite approchée de la table sainte et a reçu la communion suivant le rite usuel. Pendant cette cérémonie, 101 salves d'artillerie ont été tirées.

Le tzar et l'impératrice se sont replacés sur le trône, où ils reçoivent de nouveau les félicitations des assistants, qui saluent trois fois.

La cérémonie du sacre a été terminée à trois heures.

Revue Économique.

République Argentine. — Le chiffre du mouvement commercial de cette république s'est élevé en 1882 à \$ 135,000,000, soit, au change courant de fr. 5,20 pour un \$, fr. 702,000,000.

Dans ce chiffre le transit est représenté par 89 millions de francs.

Le transit compris, on constate une augmentation dans ce mouvement, relativement à l'année 1881, de \$ 17,000,000, soit, 90 millions de francs.

Sans le transit, le mouvement commercial se trouve réduit à \$ 118,000,000 (voir les chiffres précis dans la *Revue* du premier mai, page 483), dont 750/0 appartient aux douanes de Buenos-Aires.

Autrefois cette proportion était encore plus considérable.

— Voici quelques renseignements sur le travail agricole de la province de Tucuman.

Dans le mois de janvier dernier, on y comptait 7,638 hectares plantés de cannes à sucre.

En 1882, on a récolté, dans cette province, 1,200 tonnes de tabac; ce produit correspond à 968 hectares.

22,400 hectares ont été consacrés, en 1882, à la culture du blé. Dans cette province chaque hectare de blé produit de 800 à 1,200 kilos de ce grain.

Le maïs a occupé, en 1882, une superficie de 30,750 hectares, le riz 4,000 hectares, et la luzerne 5,654.

Le territoire de la province de Tucuman est égal à 1,717 lieues métriques, soit, 2,647,200 hectares, dont 2 1/2 0/0, à peine, sont défrichés.

Brésil. — Le *Jornal do Commercio* de Rio-de-Janeiro rapporte que la société Dyle et Bacalan a fait procéder à des expériences au sujet de plusieurs bois brésiliens qui lui semblaient en état de remplacer les bois de construction généralement employés en Europe. L'expérience a été, de tous points, favorable aux bois brésiliens tels que la péroba, le cèdre, le vinhatico et l'obo. Il y a au Brésil plusieurs espèces de péroba, que le savant ingénieur André Rebouças a analysées dans le bel ouvrage qu'il a composé, avec son frère, sur les bois de construction du Brésil. La plus recherchée est la péroba jaune (*rspidosperma*), dont l'aspect est d'un jaune d'or; son diamètre varie entre 50 à 60 centimètres, sa hauteur est de 12 à 15 mètres; elle est abondante dans la province de Rio-de-Janeiro et dans les provinces du sud de l'empire. Les cèdres sont aussi très variés. L'une des espèces les plus estimées est le cèdre rose (*cedrela brasiliensis*), dont le diamètre est de 2^m,30 à 2^m,65 et la hauteur de 20 à 22 mètres; on le trouve dans tout le Brésil, ce bois a un arôme caractéristique des plus agréables.

Le vinhatico (*echyrospermum Balthazii*) est le bois d'ébénisterie le plus commun du Brésil; sa couleur est jaune et les veines du bois forment de grandes ellipses autour d'un point central plus noir; son diamètre est de 1 à 2 mètres et sa hauteur de 25 à 30 mètres. Parmi les *oleos*, le plus précieux est l'oléo rouge (*myrospermum crythroxyllum*); son diamètre est de 1 à 2 mètres et sa hauteur varie entre 20 et 25 mètres; on le trouve dans la province de Rio et dans la région environnante.

— La province de Goyaz, au Brésil, commence à exporter le quinquina. Un chargement de 440 kilos vient d'arriver au port de Parà, envoyé par eau, du centre de Goyaz. On sait que les écorces de quinquina sont produites par plusieurs rubiacées du genre *cinchona* et que ces végétaux, vivent à une altitude qui varie de 1,200 à 3,000 mètres et plus, selon les espèces ou leur éloignement de l'équateur.

Chili. — Le bureau central de statistique de Santiago, vient de publier l'annuaire relatif aux années 1879 et 1880 et, en partie, à celle de 1881.

Voici, d'après cette publication, le mouvement de la population.

Nombre d'habitants en 1871, 1,971,764. En 1881, c'est-à-dire, dix ans après, ce chiffre se trouve élevé à 2,192,180.

Dans cette période, on constate, par an, une naissance par chaque 24 habitants, un décès par chaque 35 habitants, un mariage entre 138 habitants.

En 1879, on a enregistré 14,613 mariages, et seulement 14,106 en 1880. Cette diminution de 507 mariages d'une année à l'autre est un des résultats de la guerre.

En 1879 et 1880, les naissances, sans compter les morts-nés, ont atteint la proportion de 4,68.

En 1879, on a enregistré 89,513 naissances, dont 45,318 du genre masculin et 44,195 du féminin. En 1880, entre 85,782 naissances 43,489 ont été du genre masculin et 42,293 du féminin.

Cette différence en moins de 3,731 contre l'année 1880 est due, sans aucun doute, à la mobilisation de l'armée expéditionnaire du Pérou.

Il résulte de ces données, dit M. Asta-Buruaga, directeur du département de statistique, que le terme moyen des naissances pendant les années 1871 à 1880, est, au Chili, de 4.10 par 100 habitants, chiffre supérieur à celui de l'Italie, de France, d'Angleterre, de Prusse, d'Autriche, de Belgique, etc.

Quant au rapport entre les fils légitimes et les fils naturels, M. Asta-Buruaga trouve, dans les départements plus civilisés, de 12.44 à 16.49 fils naturels entre 100 naissances. Dans les départements de Atacama, Coquimbo, Angol et Bio-Bio, ce chiffre est bien plus élevé.

Les décès sont ainsi classés : 1879, 30,816 hommes et 30,247 femmes, soit 61,063; 1880, 35,261 hommes et 34,775 femmes, soit, 70,036.

En 1879, les décès ont atteint la proportion de 2,84 pour cent; on a constaté, dans le genre masculin, 1 décès sur 70, et dans le genre féminin, 1 décès sur 71. En 1880, cette proportion s'est élevée à 3,24; 1 décès sur 62 hommes et 1 sur 63 femmes.

Dans les cinq années, 1875 à 1880, la population s'est accrue de 123,209 habitants, soit une augmentation de 5,95 par 100 sur le chiffre du dénombrement de 1875, ou bien une augmentation annuelle de 0,98.

La population du Chili, le 1^{er} janvier 1881, était divisée ainsi :

Au-dessous de 15 ans	894.787
Non mariés au-dessus de 15 ans . .	605.102
Mariés	587.898
Veufs	411.393
TOTAL	2.199.180

Colombie. — Nous empruntons au *Shipping list* du 28 février dernier, les chiffres suivants de l'exportation pour l'étranger des produits de la Colombie.

1873	\$ 7.716.737 00
1874	8.764.786 00
1875	9.082.040 00
1876	9.885.240 00
1877	5.800.145 00
1878	8.924.175 00
1879	9.349.485 00
1880	9.152.218 00
1881	12.399.609 00
1882	11.395.055 00

Équateur. — Voici les principaux articles d'exportation de cette République pendant les six dernières années

CACAO			
	Quintaux.		Quintaux.
1876	224.739	1879	303.913
1877	203.131	1880	362.411
1878	98.765	1881	216.779
CAOUTCHOUC			
1876	10.138	1879	5.594
1877	7.059	1880	7.995
1878	6.561	1881	8.715
IVOIRE VÉGÉTAL			
1876	70.159	1879	193.432
1877	38.731	1880	69.382
1878	104.607	1881	31.222
ÉCORCE DU PÉROU			
1876	4.185	1879	19.708
1877	9.882	1880	15.161
1878	19.800	1881	14.380

— La statistique relative au commerce extérieur de la France pendant les quatre premiers mois de l'année vient d'être publiée.

Voici comment se décomposent les résultats pendant cette période comparés à ceux de l'année 1882 :

	1883	1882
Importations.		
Objets d'alimentation	513.833.000	489.122.000
Produits naturels et matières nécessaires à l'industrie . .	765.921.000	745.992.000
Objets fabriqués	214.333.000	227.047.000
Autres marchandises	91.299.000	88.978.000
TOTAUX	1.585.386.000	1.551.133.000
Exportations.		
Objets d'alimentation	270.046.000	256.995.000
Produits naturels et matières nécessaires à l'industrie . .	218.894.000	220.959.000
Objets fabriqués	584.478.000	606.309.000
Autres marchandises	59.587.000	53.680.000
TOTAUX	1.133.305.000	1.137.243.000

Revue financière.

République Argentine. — Comme une preuve bien éloquente de la prospérité de cette République, nous publions ci-après les sommes des *nouveaux dépôts à terme* faits, dans les trois premiers mois de cette année, dans les banques particulières de Buenos-Aires.

Banque Carabassa et Cie	\$ 1.519.068
— de Londres et Rio de la Plata . .	1.276.900
d'Italie et Rio de la Plata	802.652
Anglaise du Rio de la Plata	424.440
TOTAL	\$ 4.023.060
Égal à	fr. 20.930.312

Et il faut ajouter que dans cette somme ne sont pas compris les nouveaux dépôts faits, dans cette période, dans les deux grands établissements publics de crédit — la « banque de la province de Buenos-Aires » et la « banque nationale. »

Nous n'avons non plus à notre portée les renseignements concernant les banques des 13 autres provinces de la République.

Il est à croire que pendant le premier trimestre de 1882, les nouveaux *dépôts à terme*, ont dépassé, dans toute la République, le chiffre de *cent millions de francs*.

— Les quatre compagnies particulières de chemin de fer de la province de Buenos-Aires, ont encaissé, dans le mois de janvier, comme recettes du trafic ordinaire, les sommes suivantes.

Chemin de fer du Nord	\$ 31.295
— du Sud	300.656
— Ensenada	32.620
— Campana	26.720
TOTAL	\$ 391.291
Égal à	fr. 2.034.713

Les recettes du chemin de fer de l'ouest, propriété de l'Etat, ne sont pas comprises, comme on voit, dans ce résumé.

— Le chemin de fer central, voie entre Rosario et Cordoba, a remis au gouvernement national la somme de \$ 416,089 (francs 2,163,660), excédent des recettes de 1882, à titre de remboursement partiel des sommes déboursées par l'Etat comme garantie d'intérêt.

— Voici le mouvement financier de quelques entreprises de chemin de fer de cette République pendant l'année 1882

	Recettes.	Frais.	Bénéfice.
Bs. As. y C'pana. \$	306.158.09	\$ 160.912.17	\$ 145.245.92
Argent. del Este .	199.414.82	151.283.60	48.131.22
Central Norte . . .	819.610.56	474.755.85	344.854.71
C'tral Argentino . .	1.623.547.06	641.063.70	982.483.36

— La « Buenos-Aires Great Southern Railway, » a produit, du 1^{er} juillet au 30 mars dernier, £. 432,384, contre £ 364,863 pendant la période précédente.

— Les recettes de la comp. « Buenos-Aires and Eusemada port Railway » se sont élevées du 1^{er} janvier au 1^{er} avril, à la somme de £. 18,819, contre £. 13,443 pendant la même période de 1882.

— La comp. « Central Argentine Railway » a encaissé du 1^{er} janvier au 8 avril £ 104.850, contre £ 76,732 dans la même période de 1882.

— Les recettes de la comp. « Northern Railway of Buenos Aires » se sont élevées depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 1^{er} avril, à £. 17,712, contre £ 14,690 pendant la période égale de 1882.

On voit, par ces chiffres, que les recettes de tous les chemins de fer de la République Argentine sont en remarquable progrès, un signe bien éloquent de la situation prospère du pays.

— D'après le bilan qui vient de paraître de la comp. « Buenos-Aires (New) Gaz, » les bénéfices de l'année se sont élevés à £. 36,037, somme à laquelle on ajoute la solde de l'année précédente, £. 21,191, ce qui fait un total de £. 57,228. Après avoir payé 8 0/0 de dividende pour l'année et avoir augmenté de £. 5,000 le fonds de réserve (£. 15,000), un restant de £. 10,469 passe à l'année prochaine.

— *Bourse.* Buenos-Aires, 1^{er} mai 1883. Change des Banques, Londres 49 1/4 d. — France, Anvers, Gènes, fr. 5,17, Hambourg 4^m. 20, (le tout pour 1 \$). Escomptes sur le marché 6 à 7 0/0 — Avances 9 à 10 0/0 — Escompte à la Banque de la Province 7 0/0 — Cédulas (obligations) de la Banque Hypothécaire, série A. 100 1/4 0/0, S. B. 100 5/6 0/0 S. C. 100 0/0, S. D. 98 0/0, S. E. 86 1/8 0/0. — Billets du Trésor National, 112 0/0, fonds publics de 5 0/0 (1881) 73 1/2 0/0 — Banque Nationale, 105 1/2 0/0. — Banque d'Italie 125 0/0. — Bons Municipaux (1876), or, 95 0/0 — Gaz Argentino 110 0/0 — Gaz primitivo 1,550 \$ m/c. — Bourse, 1,650 \$ m/0.

Brésil. — A la fin de l'année 1882, le chemin national don Pedro II avait en exploitation 682 kilomètres, dont 420 appartiennent à la ligne principale et 262 aux embranchements.

La recette brute est montée à 31,200,000 fr.; les frais d'exploitation à 16,423,000, et la recette nette à 14,777,000. Le capital de cette voie ferrées s'élevant à 230,000,000 de francs, sa recette nette a été de 6. 3 0/0.

Comparée à la recette de 1881, celle de 1882 présente une diminution de 1,600,000 fr. et les dépenses une augmentation de 2,400,000 fr.

La diminution de la recette s'explique par l'abaissement des tarifs et par une interruption du trafic, occasionnée par les pluies, qui a duré vingt-six jours et l'augmentation des frais par les dégâts produits par ces pluies, pour les travaux du prolongement de la voie ferrée de Cavandahy, et, finalement, par le transport du matériel destiné au chemin de fer de Minas et Rio.

Le Don-Pedro II a 115 locomotives, 176 voitures de voyageurs, 39 wagons pour les bagages, 113 pour le transport du bétail, 56 pour la viande de boucherie, 1,313 pour marchandises.

— La compagnie « London Platino Brazilian Felegraph », vient de publier son rapport pour l'année 1882.

Recettes nettes, après paiement des frais et service des obligations	£	9.084
Report de 1881		7.583
TOTAL	£	16.667
Dividende payé, 2 s. 6 d., et recommandé, 3 s., ce qui correspond à 2 5/8 0/0 dans l'année		10.546
Solde pour 1883	£	6.121

— Pendant les 12 premières semaines de 1882, les recettes de la comp. « Recife and S. Francisco Railway » s'étaient élevées à £. 45,284; la même période de 1883, n'a produit que £. 31,768.

— La comp. « Bahia and S. Francisco Railway » a encaissé depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 21 avril, £. 17,414, contre £. 18,097 pendant la même période de 1882.

— La « English Bank of Rio de Janeiro, » vient de publier le bilan de l'année (1^{er} mars 1882 jusqu'au 28 février 1883). Les bénéfices nets se sont élevés à £. 62,222; après le prélèvement de £. 5,000 pour la réserve (qui est déjà de £. 165,000) et de la distribution de 10 % de dividende aux actionnaires, on laisse un solde de £. 7,222 au crédit du compte de profits et pertes.

— Pendant le mois de mars, la douane de Belem, chef-lieu de la province de Pará, a encaissé près de 2,375,000 fr., contre 1,380,000 fr. en 1880, 1,075,000 fr. en 1881 et 2,300,000 fr. en 1882, pendant le mois correspondant.

— *Bourse.* Rio de Janeiro, 1^{er} mai 1883. Change (voir les télégrammes publiés dans la *Revue Commerciale*.) — Livres sterling 11 \$460. — *Banques:* — du Brésil 290 \$ — Rural Hyp 274 \$. — Commercial 231 \$. — Industrial Merc. 227 \$. — Do Comercio 216 \$. — *Chemins de fer:* Petropolis 165 \$. — Macahé e Campos 210 \$. — Sorocabana 90 \$ — Léopoldina 180 \$ S. Paulo e Rio 140 \$. — Mogyana 208 \$. — S. Ant. de Padua 170 \$ — Carangola, 183 \$. — Grão Pará 208 \$. — Alto Muriahé 170 \$. — *Tamways:* S. Christovão 334 \$. — Jardin Botânico 140 \$. — V Isabel 240. \$ — Carris Urbanos 230 \$ — *Navigation:* Brasileira de Nag. 265 \$. — Espirito santo 106 \$. — Amazon 150 \$. — Nacional 275 \$. — S. Joao da Barra 200 \$. — Iguapense 185 \$ — *Divers:* Docas Pedro II 130 \$. — Brasil Industrial 250 \$. — Quissama 230 \$. — *Obligations:* Banque du Brésil 95 % — Predial 74 % — Macahé et Cv. 92 % — Sorocabana 70 0/0. — Quissamá 208 \$. — Carris 450 \$. — Apolices (dette nationale interne) 1,077 \$. — 6 0/0 de 1868 (or) 1,240 \$. — celle de 1879, 4 1/2 0/0, 1,165 \$.

Mexique. — Le gouvernement mexicain vient de voir acceptées par la commission des porteurs des titres des emprunts réalisés à Londres en 1851 et 1864, les bases d'un arrangement assurément très avantageux pour le Mexique. Voici quelle sera la future situation des créanciers de cette République à l'extérieur.

Une nouvelle émission de £. 20,000,000 sera faite à Londres au taux de 3 % d'intérêt, payable par moitié le 1^{er} juillet et le 1^{er} janvier; le premier coupon portera la date du 1^{er} juillet 1883.

Le gouvernement aura le droit d'amortir cette dette, en achetant les titres sur le marché si la côte est au-dessous de 50 %; si le prix en bourse est supérieur à 50 %, le gouvernement pourra amortir la dette au moyen de tirages au sort en payant 50 % de la valeur nominale des titres. Le gouvernement ne prend aucun engagement quant à la somme ni aux époques dans lesquelles l'amortissement aura lieu.

£ 15,300,000 des nouveaux titres seront échangés contre les titres de 1851 et de 1864. Le solde, c'est-à-dire £. 4,700,000 en titres de la nouvelle émission, seront retenus par le gou-

vernement qui en disposera pour faire face aux frais de la conversion et « pour créer ou développer un établissement de crédit qui facilitera le service régulier des nouveaux titres. »

Mexico 23 mai,

Le Président de la République a envoyé un message au congrès le priant de prolonger sa session jusqu'au 15 juin, afin de délibérer sur la convention relative à la dette extérieure qui a été proposée aux bondholders et récemment acceptée par eux.

Uruguay. — Voici le résultat des opérations de la Compagnie anglaise du gaz de Montevideo, pendant l'année 1882

Solde de 1881	£	17.030
Recettes de 1882		83.243
TOTAL	£	100.273
Dépenses		46.689
Produit net.	£	53.584
Dividende payé dans le mois de mai 1882.		16.816
TOTAL	£	36.768

Cette somme est ainsi distribuée :

Réserve	£	2.000
Mauvaises créances et impôts		1.499
Dividende de 6 %		32.514
Solde pour 1883		755
TOTAL	£	36.768

— La compagnie d'extrait de viande, « Liebg, extract of meat, » vient de recommander le paiement de 7 1/2 0/0 de dividende, sans compter le 2,2 0/0 déjà provisoirement distribué, ce qui fait 10 0/0 pour l'année.

MARCHÉ DE LONDRES

La situation est moins tendue que dans la dernière quinzaine. L'encaisse métallique de la Banque d'Angleterre est en augmentation de quelques centaines de mille livres. Consolidés à 102 3/16. Aucun changement important à signaler dans les titres des emprunts latino-américains.

MARCHÉ DE PARIS

Le marché de Paris a été profondément éprouvé, non seulement par les conséquences de la conversion, mais aussi par des nouvelles du Tonkin dont les événements militaires font craindre de grands sacrifices d'argent. Le 5 0/0 reste à 109.40; le 3 0/0 à 80; l'amortissable à 81.40; la banque de France à 5420 la banque de Paris à 1075; le crédit Foncier à 1345; le crédit Lyonnais à 570 le comptoir d'Escompte à 992; la banque d'Escompte à 530; le Suez à 2540. A propos du nouveau canal, le bruit se répand d'une entente entre M. de Lesseps et M. Gladstone sur les bases du creusement de la deuxième issue entre la mer Rouge et la Méditerranée.

— Voici le montant des recettes budgétaires des principaux Etats Européens pendant l'année 1880.

France	fr.	2.768.000.000
Russie		2.675.000.000
Angleterre		2.108.000.000
Allemagne		1.949.000.000
Autriche-Hongrie		1.528.000.000
Italie		1.238.000.000
Espagne		192.000.000

Ce qui correspond par habitant :

France	fr.	75.00
Angleterre		60.53
Espagne		45.84
Italie		43.54
Allemagne		43.13
Autriche-Hongrie		40.50
Russie		29.25

La commission permanente de statistique de l'enseignement au ministère de l'instruction publique vient de faire le relevé des caisses d'épargne scolaires en France à la date du 1^{er} janvier de la présente année 1883.

On peut apprécier par le tableau suivant le progression constante, et pour la dernière année, très considérable, de ce nouveau service d'éducation que le ministère de l'instruction publique de France a classé en 1879 parmi les institu-

tions auxiliaires de l'éducation à côté des salles d'asile, des cours d'adultes et des bibliothèques scolaires.

Ce tableau donne les cinq relevés statistiques qui ont été faits en 1877-79-81-82 et 83, depuis que la méthode formulée en 1874 a transformé en institution régulière, précise, sûre et essentiellement éducative les divers essais plus ou moins incertains tentés pendant quarante ans en France et dans plusieurs autres pays.

Date du relevé statistique	Nombre des caisses d'épargne scolaires	Nombre des livrets	État des épargnes en dépôt aux dates indiquées
Janvier	Caisses	Livrets	Francs
1877	8.033	176.040	2.984.352
1879	10.440	224.200	3.602.621
1881	14.372	302.841	6.403.773
1882	16.494	349.219	7.984.811
1883	19.433	395.869	9.064.583

Voilà donc, après moins de dix années, près de vingt mille écoles que leurs instituteurs ont volontairement dotées de cette nouvelle branche d'éducation, par pur dévouement public et par la profonde conscience d'un grand bienfait éducatif à rendre aux enfants confiés à leurs soins.

Voilà près de quatre cent mille écoliers qui, par cet exercice pratique de la caisse d'épargne scolaire, apprennent à régler leur vie et fortifient leur caractère en résistant chaque jour à de petits entraînements futiles ou mauvais pour se préparer à résister plus tard virilement à des entraînements d'intempérance ou de débauche des plus funestes.

Il est bon de remarquer, en effet, que nos caisses d'épargne scolaires de France sont bien dirigées suivant l'esprit éducatif de l'institution.

La moyenne somme en dépôt est de 21 à 23 francs ; si l'on tient compte du temps que les écoliers passent dans les écoles, des cadeaux qu'ils reçoivent de leurs familles à certaines solennités, et des retraits qu'ils font pour satisfaire à de petites dépenses, on reconnaît que la moyenne de versements d'épargne est de 10 à 15 centimes par semaine ; ce qui est bien véritablement l'épargne de l'écolier, l'épargne, sur les petits sous de poche, l'épargne moralisante et éducative.

Ces bons effets sont si bien constatés, aujourd'hui, par cette heureuse et large expérience des caisses d'épargne scolaires de France, que presque tous les pays civilisés d'Europe, les Etats-Unis d'Amérique et le Brésil ont adopté cette institution, prenant pour guide le Manuel des caisses d'épargne scolaires du promoteur français M. de Malarcé, manuel qui déjà traduit et adopté en Angleterre, en Allemagne, en Italie, aux Etats-Unis, vient de l'être au Brésil, en Portugal et en Grèce.

Voici le taux actuel de l'escompte dans les différents marchés de l'Europe.

	Banques.	Marchés.
	pour cent.	pour cent.
Paris	3	2 1/4
Berlin	4	2 5/8
Frankfort	—	2 3/4
Hambourg	5	2 5/8
Amsterdam	5	3 3/4
Bruxelles	4 1/2	3 1/8
Madrid	5	4 3/4
Vienne	4	3 1/2
Saint-Petersbourg	6	5 1/2

Il est intéressant de faire connaître quel est le montant actuel de l'encaisse métallique des principaux établissements de crédit d'Europe et des Etats-Unis.

Banque d'Angleterre	£ 49.800.000
— de France	82.296.000
— d'Allemagne	31.733.000
— d'Autriche Hongrie	18.887.000
— de Hollande	11.602.000
— de Belgique	3.779.000
— de Russie	24.542.000
— Associée de New-York	12.120.000

La reprise des paiements en espèces a eu lieu en Italie à la date fixée (12 avril), et comme on devait s'y attendre, les billets dont le remboursement a été demandé ne représentent jusqu'ici qu'une somme peu importante.

L'exposé budgétaire du Ministre des finances avait précédé de quatre jours la cessation du cours forcé.

Nous résumons ci-dessous l'exposé de M. Magliani qui porte à la fois sur les trois exercices 1882, 1883 et 1884 :

Résumant d'abord les résultats de l'exercice 1882, le

Ministre constate que les inondations de la Vénétie ont entraîné la diminution de certaines recettes, surtout de celles des chemins de fer, et provoqué des dépenses extraordinaires que l'on n'avait pu prévoir.

On avait espéré une plus-value de 1,490,000 francs dans la catégorie des recettes et des dépenses effectives, sans compter une autre plus-value de 5,840,325 francs dans les mouvements de capitaux. Mais cette plus-value semblait devoir faire place à un déficit considérable, en tenant compte :

1° Des 18 millions de francs de nouvelles dépenses extraordinaires autorisées par la loi du 27 décembre 1882 pour travaux urgents et pour secours aux victimes de l'inondation ;

2° Du prélèvement, sur le fond de réserve pour dépenses imprévues, d'une somme de 2 millions de francs, qui autrement aurait été économisée ;

3° D'un surcroît de dépenses de 1,278,000 francs au profit du génie militaire.

D'autre part, on n'avait pu préciser quelle serait la diminution du produit de quelques impôts de consommation, ainsi que la taxe sur les affaires.

Enfin, le produit net des chemins de fer de l'Etat, y compris la taxe sur les transports, a été de 4,358,000 francs inférieur aux prévisions.

Nous semblions donc condamnés à avoir un déficit considérable.

Et cependant, l'exercice s'est clos dans des conditions, non seulement très satisfaisantes, mais, on peut le dire, inespérées. En dépit des augmentations de dépenses et des diminutions des recettes résultant des inondations (soit en tout plus de 30 millions de francs), l'exercice s'est clos avec un excédent de 6,627,910 francs dans les recettes et dépenses effectives, et un excédent de 5,450,807 francs dans les mouvements des capitaux, soit un excédent total d'un peu plus de 12 millions de francs.

Sans les inondations, la plus-value aurait dépassé 36 millions de francs, bien que le budget de 1882 ait été surchargé de dépenses extraordinaires concernant l'armée.

Les heureux résultats de cet exercice sont dus aux augmentations survenues dans les recettes ordinaires et aux économies introduites dans les dépenses.

Les recettes ordinaires, évaluées à 1,269,993,540 francs, ont atteint la somme de 1,293,624,520 francs, soit une plus-value de 23,630,980 francs. Quant aux recettes extraordinaires, il s'en est fallu de 65,000 francs seulement qu'elles aient atteint le chiffre prévu.

Le ministre énumère les diverses sources de revenus ordinaires qui ont dépassé, comme rendement les prévisions budgétaires. Les taxes sur les affaires, notamment, accusent une plus-value de 1,416,000 francs ; celles du droit de mouture et des droits de douanes sont de 4,201,407 francs et de 13,446,295 francs. La plus-value totale des impôts s'élève à 31,287,426 francs. Il en faut déduire une diminution de 7,721,910 francs sur d'autres branches de revenus (4,328,000 francs sur les chemins de fer), ce qui réduit la plus-value totale à 23,630,979 francs.

Les recettes provenant de l'impôt et des services publics avaient dépassé les prévisions de 21,800,000 francs en 1880, de 32,185,000 francs en 1881 ; en 1882, en dépit des inondations, la plus-value est encore de 23,640,979 francs. C'est là un résultat des plus satisfaisants.

Quant aux économies réalisées sur les dépenses des divers ministères, elles ont atteint 12,368,628 francs (soit 5 millions de francs de plus qu'en 1881).

Ces économies portent plus particulièrement sur le budget du Trésor (3,721,705 fr.) ; sur le budget des finances (1,795,140 fr.) ; sur le budget de l'intérieur (1,130,598 fr.) ; sur le budget de la guerre (3,523,507 fr.).

L'orateur pense que l'on pourra obtenir des économies plus grandes encore en introduisant dans la loi de comptabilité les modifications qui font l'objet du projet de loi qu'il a présenté. (*Marques d'approbation.*)

Malheureusement toutes ces économies se trouvent absorbées par des augmentations de dépenses afférentes à d'autres chapitres de divers budgets.

Les dépenses supplémentaires s'élèvent à 12,701,592 francs sans compter 1 million affecté au compte des reliquats.

Sur ces 12,701,592 francs, 8,500,000 francs constituent des dépenses ordinaires et obligatoires, parmi lesquelles 3,436,740 francs environ représentent les gains élevés obtenus au jeu de la loterie. Les autres 4 millions de francs affectés à des dépenses extraordinaires comprennent 1,278,000 francs pour les dégâts apportés au matériel du

géné militaire par les inondations de la Vénétie et 420,000 francs employés au dernier paiement de la construction de la douane de Milan. Ces deux derniers articles présentent un caractère évidemment extraordinaire et éventuel.

En 1880, les suppléments de dépenses extraordinaires s'étaient élevés à 8,910,052 francs. En 1881, ils n'avaient point dépassé 3,800,000 francs. En 1882, ils ont quelque peu augmenté, mais pour des causes tout à fait anormales.

La gestion des reliquats n'a pas été moins satisfaisante.

Les restes à recouvrer laissés à l'exercice 1882 par les années précédentes s'élevaient à 368,692,290 francs. On a recouvré 220,330,152 francs et on a abandonné 54,485,839 francs, en sorte qu'à la fin de 1882, il ne restait plus à recouvrer que 97,791,417 francs.

Parmi les créances qu'on a abandonnées figure une somme de 50,312,402 francs pour intérêts sur les obligations communes des chemins de fer romains. Une fois le rachat effectué, cette créance, qui s'est accumulée depuis 1875, aurait pu être recouvrée au moyen d'une émission de rente c'est-à-dire en contractant un emprunt. Mais le Trésor n'a pas eu recours à cette opération et il a compris la créance dont il s'agit dans le prix des chemins de fer rachetés. Au lieu d'être recouvrée en argent au moyen d'un emprunt, cette créance a été consacrée à l'acquisition du réseau des voies ferrées. L'avantage qui résulte de ce mode de procéder n'a besoin d'aucune démonstration. (*Très bien!*)

Des 97 millions en souffrance, une partie sera recouvrable, quoique tardivement. Il s'agit : de 43 millions de francs consistant en remboursements ou subventions dues par des personnes morales, opérations dont la liquidation a lieu de la main à la main : de plus de 26 millions de francs en obligations domaniales et ecclésiastiques, dont l'émission, quoique autorisée, se trouve ajournée par la volonté de l'Administration elle-même. Pour le surplus le recouvrement est incertain. Du chiffre de 42 millions de francs qui figurait sur les comptes en 1876, on est déjà descendu à 28 millions par suite de l'élimination continuelle et successive des non-valeurs. (*Très bien!*) Et cependant sur ces créances dont le paiement est incertain, on est parvenu à recouvrer en 1882 2,495,598 francs.

Les restes actifs que 1882 laisse à l'exercice de 1883 s'élèvent au chiffre de 226,665,846 francs dont 64,323,000 francs de consolidé 5 p. o/o et d'obligations domaniales et ecclésiastiques non émises; 19,616,216 francs représentant le solde, aujourd'hui versé, de l'emprunt pour le cours forcé. Le reste représente des créances qui seront promptement recouvrées : le retard n'est dû qu'aux délais accordés pour les remboursements et pour le versement des subventions.

Le total des restes à recouvrer, d'après le compte arrêté le 31 décembre 1882, s'élevait à cette date au chiffre de 324,447,263 francs.

Si l'on fait la comparaison avec les restes à payer, on constate une différence de 27,775,425 francs en faveur de l'actif. C'est le même résultat qu'en 1881, bien que l'on ait distrait de l'actif 50 millions de francs qui sont allés augmenter le capital d'achat des chemins de fer.

Le Ministre insiste sur l'amélioration progressive des finances italiennes pendant la période quinquennale 1878-1882. Dans ce laps de temps, l'augmentation des recettes ordinaires a été, malgré les dégrèvements, de 106,112,369 francs, soit plus de 21 millions de francs par an. La dépense s'est accrue, elle aussi, de 97,884,377 francs; mais, à ce prix, les services publics ont été améliorés, des réformes importantes ont été réalisées; la patrie est devenue plus forte, plus sûre et plus respectée.

Le déficit du Trésor, de 223,392,306 francs au 31 décembre 1878, est descendu à 217,436,302 francs à la fin de 1882. L'amélioration réelle est bien plus grande encore si l'on songe que, indépendamment de la créance de 50 millions sur les chemins de fer romains, nous avons abandonné une autre créance de 46,499,427 francs en bons du Trésor à la charge de la société, créance qui pouvait être également réalisée au moyen d'une aliénation de rente et qui a été, elle aussi, comprise dans le rachat des chemins de fer.

En 1882, a eu lieu la liquidation des questions litigieuses et relatives aux anciennes gestions : de là, durant cet exercice, le règlement et le paiement, ainsi qu'il appert de la situation du Trésor, de 4,236,575 francs d'anciennes dettes.

Outre les résultats qui viennent d'être passés en revue, il convient de rechercher s'il y a eu augmentation ou réduction dans les approvisionnements des magasins publics.

Ici le Ministre produit une série de chiffres qui prouvent qu'il y a amélioration dans la situation de tous les magasins militaires.

En outre, le progrès économique de la nation s'affirme de plus en plus.

On reconnaît aisément que le commerce extérieur de l'Italie, déduction faite des métaux précieux, a augmenté depuis dix ans de plus de 500 millions de francs, si l'on tient compte de ces deux faits essentiels :

1° Que la valeur du papier par rapport aux espèces métalliques a augmenté d'environ 11 p. o/o;

2° Que le prix de presque toutes les marchandises a subi de notables diminutions.

Durant les deux premières années de la dernière période décennale, l'importation dépassait l'exportation de 223 millions de francs; durant les deux dernières années, cet excédent est tombé à 76 francs.

On trouve une preuve indubitable de l'accroissement de la richesse publique dans l'augmentation de la consommation, malgré les droits énormes qui frappent le café, le sucre et le pétrole.

En même temps l'importation des machines, des matières premières et des instruments de travail tend à s'accroître progressivement. (*Applaudissements.*) La situation de nos fabriques et de nos industries est des plus rassurantes, et le vote du projet de loi portant révision du tarif douanier leur sera un encouragement de plus.

M. Magliani, à l'appui de ses observations, cite un grand nombre de faits et de chiffres. S'élevant ensuite à des considérations d'ordre économique et politique, il exprime le vœu que l'Italie ne se laisse pas aller aux excès du protectionnisme, mais continue à défendre efficacement le travail national et aspire à ce parfait équilibre des forces sociales et des intérêts respectifs, qui est la base de la civilisation humaine. (*Applaudissements.*)

Passant à l'exercice 1883, le Ministre démontre que le budget définitif apportera peu de changements aux résultats déjà connus des états de première prévision. Les différences en plus et en moins se compenseront à peu près, et on arrivera, comme on l'avait prévu, à un excédent de 2 à 3 millions dans les recettes et dans les dépenses effectives, ainsi que dans le mouvement des capitaux. On pourra ainsi pourvoir à toutes les dépenses extraordinaires, y compris celles de l'armée, sans avoir à toucher aux crédits extraordinaires votés par le Parlement.

L'expérience du passé et la situation du pays permettent d'espérer que l'ensemble des résultats sera beaucoup plus satisfaisant que ne le laissaient entrevoir les prévisions.

Ces jours-ci va commencer, sous les meilleurs auspices, le retrait du papier-monnaie. M. Magliani retrace ici les phases et les résultats de l'emprunt métallique de 644 millions de francs. Les conditions faites au Trésor ont été plus avantageuses que celles déterminées par la loi du 7 avril 1881. L'opération était des plus laborieuses et des plus délicates : elle a été menée de manière à n'apporter aucune perturbation sur le marché monétaire général. La Banque nationale s'est acquise en cette circonstance un nouveau titre à la reconnaissance publique.

Il est heureux de voir que la reprise des paiements en espèces n'aura été accompagnée d'aucune des perturbations qu'on avait redoutées; il espère que l'Italie, sans crainte pour l'avenir, pourra jouir en paix des inestimables bienfaits de sa rédemption économique. (*Applaudissements.*)

Bien que l'abolition du cours forcé et celle du droit de mouture ne puissent manquer d'exercer une heureuse influence sur l'exercice 1884, le Ministre ne veut tenir aucun compte de cette influence dans les prévisions que l'on peut faire maintenant pour cette fameuse année, qui, suivant certains économistes, devait être pour les finances italiennes l'année fatale.

En vue de l'abolition complète du droit de mouture, on a ajouté de nouvelles recettes au budget, recettes auxquelles il faut joindre les 9 millions que le Ministre attend de la révision du tarif douanier (*Mouvements divers*) qu'il voudrait voir voter le plus vite possible.

Le Parlement a en outre autorisé des ressources extraordinaires pour faire face aux dépenses militaires extraordinaires et pour assurer l'exécution des travaux publics dont la nécessité n'avait pas encore été reconnue lorsque la suppression du droit de mouture a été votée.

Mais l'équilibre sera certainement maintenu, même en 1884, sans qu'on ait besoin de toucher à ces ressources extraordinaires.

Le Ministre joint ici à son discours l'état des recettes et les dépenses prévues pour 1884.

Même en tenant compte du produit de la vente des appa-

reils servant au contrôle de la mouture et en déduisant les frais de recouvrement de l'impôt supprimé, on perd une recette nette de 47 millions. Pour compenser cette ressource, on aura neuf millions de francs provenant de la réforme du tarif douanier; 5 millions dus au recensement biennal de l'impôt sur le revenu qui aura lieu en 1883; 4 millions provenant de l'augmentation des recettes douanières; 13 millions de francs fournis par les tabacs, grâce à la suppression de la régie coïntéressée, à la diminution des dépenses et à l'augmentation naturelle de la consommation, et cela en tenant compte des charges provoquées par le paiement du *stock* en magasin; 4,500,000 francs provenant des taxes sur les affaires, y compris celle qui frappe les transports des chemins de fer; 16 millions sur diverses autres sources de revenus (gabelle, postes, télégraphes, chemins de fer).

Mais dira-t-on, les dépenses vont augmenter et toute élasticité manquera à un budget dont évidemment les recettes sont toutes calculées en vue d'arriver à la disparition du droit de mouture.

A cette objection voici ce que le Gouvernement peut répondre :

On n'aura pas à doter les services ordinaires de crédits nouveaux, car l'expérience démontre que les crédits actuels sont suffisants; il faut arrêter net tout surcroît de dépenses qui n'est pas absolument indispensable. (*Marques d'approbation*).

Ce qui est à prévoir, ce sont les effets financiers de quelques projets de loi déjà préparés et dont il sera question tout à l'heure, c'est une certaine augmentation des dépenses de la marine de guerre, c'est une autre augmentation jugée indispensable pour venir au secours de la marine marchande, et quelques autres exigences non moins impérieuses.

Pour ces circonstances déjà prévues, ainsi que pour les besoins éventuels, on évalue le total de l'augmentation des dépenses de 1884 par rapport à celles de 1883 à 6 millions, et cela sans compter l'absorption des 7 millions des fonds de réserve.

Pour balancer ce surcroît de débours, on a la cessation d'une dépense extraordinaire de 5 millions de francs, plus un reste de caisse qui, pour 1883, s'élèvera au moins à 3 millions de francs.

On peut donc espérer que, même en 1884, les recettes ordinaires suffiront pour couvrir les dépenses ordinaires et extraordinaires et pour maintenir l'équilibre du budget. Ce sera là le meilleur moyen d'affirmer la solidité de notre édifice financier et de démontrer que notre crédit repose sur des bases sûres et inattaquables.

Le Ministre, résumant toute la situation, démontre que la plus value des recettes effectives peut être affectée, suivant la décision des Chambres, ou au dégrèvement d'impôts ou à l'amortissement de la Dette. Durant la période du déficit, de 1862 à 1875, le produit des mouvements de capitaux (ventes de biens, recouvrements de créances) dépassait la dépense des amortissements: le surplus servait à l'extinction de la dette. Durant la période de 1876 à 1881, par suite de la diminution progressive du produit de biens domaniaux, on constate un déficit dans la section des mouvements de capitaux. Heureusement les économies sur les dépenses effectives sont venues suppléer à ce déficit. Aujourd'hui commence une période nouvelle: d'une part le domaine aliénable se réduit de plus en plus; d'autre part les excédents des recettes effectives se trouvent diminués par les dépenses extraordinaires considérables qu'il y a lieu d'effectuer dans l'intérêt de l'armée. Par conséquent, à l'insuffisance des recettes pouvant être affectées à l'amortissement, il faut suppléer en partie par d'autres ressources patrimoniales plus grandes, par des ventes anticipées au moyen d'obligations. Nous cessons d'améliorer notre patrimoine; mais l'équilibre est assuré. En 1882, la plus value des recettes effectives a contribué à améliorer la situation patrimoniale pour une somme de 6,627,000 francs; en 1882, l'on prévoit qu'on ne pourra suivre le même exemple, car aucune plus-value, sauf peut-être une somme bien minime, ne pourra être affectée aux amortissements. Cependant le déficit dans les mouvements de capitaux (par suite de la diminution des amortissements) ne sera que de 3,800,000 francs, et c'est seulement jusqu'à concurrence de cette somme qu'on pourra faire usage des ressources extraordinaires. En 1885, recommencera l'élasticité de notre budget et la courbe ascendante de nos finances. Pour 1884, l'amélioration du patrimoine demeurera suspendue; mais l'équilibre ne se trouvera pas compromis.

Cependant une prudence infinie nous est imposée, et il y

a deux conditions essentielles à observer: limiter l'augmentation des dépenses et les dépenses nouvelles, arrêter les émissions de rente.

Pour ce qui concerne l'accroissement des dépenses, M. Magliani expose que cet accroissement tel que le prévoient, à la charge des budgets de 1883 et de 1884, les projets de loi déjà soumis à la Chambre, dépasse de bien peu le chiffre de 1 million; et il en a été tenu compte implicitement dans la situation financière. L'exercice de 1884 présentera d'autres augmentations de dépenses, mais il faut maintenir ces augmentations dans les limites d'un total de 6 millions, sans compter les 7 millions de la réserve dont il a déjà été

Il serait dangereux de dépasser ces limites: l'orateur espère donc que le Parlement, préoccupé qu'il est de la nécessité de maintenir la bonne situation des finances italiennes et d'accroître le crédit national, aura la sagesse et le patriotisme nécessaires pour atteindre un but si noble.

Ici M. Magliani s'applique à démontrer que l'organisation de la dette italienne, grâce à l'établissement de la caisse des pensions, tend non seulement à ne pas surcharger les budgets à venir, mais encore à les délivrer d'une dette latente qui avait déjà atteint un chiffre élevé.

Il démontre que la rente destinée à éteindre la dette accumulée des pensions anciennes n'est pas et ne peut jamais être employée pour le service des pensions nouvelles qui se trouvent à la charge du budget. Cette rente suffit pour éteindre les pensions viagères, ce à quoi elle est destinée; l'on prévoit même qu'il restera comme excédent un capital de 3 millions de francs.

L'imputation annuelle de 18 millions de francs au budget suffit pour le service des pensions nouvelles.

De 1875 à 1882 la dette publique perpétuelle a été augmentée chaque année de 75 millions de francs, mais ce fait est uniquement dû à l'extinction et à la conversion d'autres dettes, à la conversion de l'*Asse ecclesiastico*, aux rachats et aux constructions de chemins de fer: il n'a été fait aucunes dépenses pour couvrir des déficits, pour procéder aux dépenses ordinaires ou extraordinaires de services publics.

Cependant il est indispensable aujourd'hui de fermer le Grand-Livre et de pourvoir, au moyen de combinaisons autres, au paiement du *stock* de la régie des tabacs aux rachats ultérieurs de chemins de fer. C'est au Parlement qu'il appartient de résoudre le problème des voies ferrées d'après des principes en accord avec les bonnes règles financières et avec les conditions du crédit.

Ceci est nécessaire, surtout parce qu'il nous faut maintenir bien haut notre crédit sur les marchés étrangers si nous voulons obtenir ainsi qu'il est de notre devoir, tous les bénéfices de l'abolition du cours. En outre, si durant les cinq dernières années nous avons augmenté pour de justes raisons notre dette perpétuelle, d'autre part nous avons éteint, en grande partie, avec les ressources ordinaires du budget, une dette de 372 millions de francs; mais, pour 1883 et 1884, et peut-être aussi pour 1885, ces ressources ordinaires ne pourront contribuer que dans une bien faible mesure aux opérations d'amortissement. C'est là une raison de plus pour nous encourager dans notre résolution de mettre un terme aux émissions de rente et de fermer le Grand-Livre.

Quant à la dette flottante du Royaume, bien que l'on n'ait pas émis les obligations ecclésiastiques et domaniales autorisées par le Parlement, elle ne s'est pas accrue: de 419,831,883 francs en 1879: elle a monté en 1880 à 456,628,918 fr. pour descendre en 1881 à 395,262,810 fr.; et si en 1883 elle a atteint un chiffre de 437,751,551 francs, il faut remarquer que cette augmentation se trouve représentée par une encaisse métallique correspondante.

L'orateur résume son discours.

En votant promptement le tarif douanier, en apportant une grande modération dans les dépenses, en arrêtant les emprunts, en assurant par les mesures propres à produire ce résultat le développement de l'économie nationale, on pourra et affermir les progrès déjà accomplis et en poursuivre le développement. Le Ministre ne veut ni d'un budget trop conservateur qui entraverait l'exécution des réformes utiles au pays, ni d'un budget très démocratique, si par cette dénomination il faut entendre celui qui, basé sur des innovations incertaines et risquées, tiendrait à abuser les populations et à sacrifier l'avenir à l'éphémère succès d'un

L'Italie traverse une phase solennelle de sa vie économique, et elle a besoin qu'une grande confiance vienne soutenir son crédit. Elle a su mériter cette confiance; elle aura la sagesse nécessaire pour la conserver. (*Vifs applaudissements.*)

Revue commerciale.

Havre, le 29 mai 1883.

Laines, Crins et Plumes. — Nos grandes enchères de laines se sont ouvertes jeudi après-midi, en présence d'un assez faible concours d'acheteurs; néanmoins, elles ont été relativement assez animées. Les belles qualités, qui étaient recherchées, ont obtenu une pleine hausse de 5 cent. sur les cotes de mars; les autres sortes, moins voulues, sont restées sans changement. Dans cette première journée, il a passé sous le marteau 2,080 b. (dont 1,868 de la Plata), sur lesquelles il a été adjugé 996 b. (dont 984 de la Plata) suivant détails ci-dessous.

Ces enchères se sont terminées, hier après-midi, après avoir occupé seulement deux séances. Il y a eu moins d'animation que jeudi; les bonnes et belles laines ont obtenu les mêmes prix; mais les qualités courantes ont été assez irrégulières et plutôt plus faibles. — Dans cette seconde journée il n'a été adjugé que 784 b., sur 2,170 b. offerte.

RÉSULTAT DE LA VENTE PUBLIQUE DE LAINES DES 24 ET 25 MAI 1883.

Première séance (24 mai.)

164 B. B.-Aires, suint, Saxe et Mos.	160 adjudgées à	210 fr.
421 — — — prima. . . .	145 —	210
124 — — — secunda. . . .	160 —	210
22 — — — tertia. . . .	170 —	205
5 — — — quarta. . . .	—	140
16 — — — agneaux. . . .	135 —	205
73 — — — diverses. . . .	85 —	150
825 B. B.-Aires, suint, vendues (sur 1,520 offertes).		
52 B. M.-Video, suint prima. . . .	170 adjudgées à	220 fr.
10 — — — secunda. . . .	180 —	210
21 — — — tertia. . . .	160 —	175
2 — — — quarta. . . .	» —	165
59 — — — agneaux. . . .	110 —	190
15 — — — diverses. . . .	100 —	160
159 B. M.-Video, suint, vendues (sur 348 offertes).		
12 B. (sur 188 off.) Chili suint. . . .	125 adjudgées à	160 fr.
» (sur 24 off.) France suint. . . .	Retirées.	
12 B. laines diverses vendues (sur 212 offertes).		
996 B. laines vendues ensemble (sur 2,080 offertes).		

Les crins ont eu cette semaine la vente de 28 b. Plata chevaux, à fr. 165 par 50 kil.

Les plumes sont calmes.

Il est entré : 9 s. crin, 1 c. plumes, du Brésil.

Sucres. — Au grand calme. — Nous avons reçu : 119 bqs, de la Guadeloupe, 229 s., du Brésil; 505 s., de Hambourg et 807 s. pilé, d'Angleterre.

Indigos. — Affaires calmes. On n'a signalé, cette semaine, que la vente de 4 c. Kurpah, à prix non divulgué.

Il nous est parvenu 1 c., d'Angleterre.

Cuir et Peaux. — Les affaires sont toujours limitées; mais les prix se maintiennent très fermes. On a fait, cette semaine : 200 B.-Aires secs, à fr. 112 50 par 50 kil.; 150 M.-Video secs, à fr. 115; 1,560 M.-Video salés verts, bœuf's, raie de 28 kil., à fr. 78, et 1,000 Pernambuco salés verts, raie de 21 kil. 1/2, à livrer, à fr. 68 50.

Il a été importé : 21 b. peaux de chevreaux, 4 b. peaux, des Etats-Unis; 7,293 cuirs secs, 3,055 cuirs salés secs, 5,851 cuirs salés verts, du Brésil; 571 cuirs secs, 275 cuirs salés, de Rotterdam; 1,063 cuirs secs, d'Angleterre, et 229 cuirs secs, par cabotage.

Suifs et Saindoux. — La cote officielle du marché de Paris, pour les suifs, a été établie à fr. 106 par 100 kilog., pour suifs frais de la boucherie parisienne, et à fr. 113 pour bœufs Plata (en baisse de fr. 4). — Sur place, l'article est toujours au grand calme.

Les affaires en saindoux d'Amérique ont été un peu moins nulles que les semaines précédentes. On a fait ainsi, depuis huit jours : 150 tcs Wilcox, disp., à fr. 70 25 par 50 kil.; tcs dito dito, à fr. 70; 350 tcs dito, sur mai, à fr. 70; 550 tcs dito sur juil.-août, à fr. 70 50.

Il a été importé : 20 bls graisse, 24 bouc. 179 tcs suif, 359 cuv. 50 tcs saindoux, de N.-York, et 215 bqs suif, par cabotage.

Graines oléagineuses. — On ne signale pas d'affaire dans ces articles.

Il nous est parvenu : 1,500 s. graine de coton, 220 s. de ricin, 5 s. sésame, du Brésil; 9,375 s. lin, de la Plata.

Poivres, Cacaos, Tapiocas et Thés. — Les poivres sont toujours négligés.

Les cacaos se maintiennent au grand calme.

Une partie de 50 bls tapioca Rio, en débarquement, par *Ville-de-Bahia*, a trouvé preneur, à fr. 60 des 50 kil.

Thés sans affaires.

Il a été importé : 406 s. cacao, de N.-York; 360 s. cacao, du Haïti; 50 bls tapioca, 50 pan. 2,905 s. cacao, du Brésil, et 50 c. poivre, d'Espagne.

Gommes, Cires et Miels. — Affaires calmes.

Nous avons reçu : 2 b. caoutchouc, de N.-York; 25 f. baume, 195 c. caoutchouc, du Brésil; 46 col. cire, 16 col. gomme, 200 c. laque en feuille, d'Angleterre, et 70 c. cire végétale, par cabotage.

Bois. — Les bois de teinture restent sans grandes affaires.

On a fait, cette semaine, environ 700 ton. campêche Haïti Fort. Liberté, à livrer par *Marie*, autour de fr. 6 80, dit-on, par 50 kil.; plus 125 tonneaux campêche Carmen, à fr. 12 50 par 50 kil.; 25 ton. dito dito 1^{re} coupe, à fr. 17; 50 ton. dito dito, 2^e coupe, à fr. 11 50, et 40 ton. dito dito, 3^e coupe, de fr. 10 25 à 10 50.

Il est entré : 63 bil. cèdre, 22 bil. noyer, de N.-York; 1,100 ton. campêche, 3 bil. 90 fourches 400 morc, acajou, de Haïti; 530 bil. palissandre, du Brésil; 1 gr. d'ébène, d'Angleterre; 1 gr. planches, 11,527 planches, 220 bouts de planches chênes du Nord.

Grains, Farines, etc. — Une partie de 575 s. blé Plata, en débarquement par *Ville-de-Buenos-Aires*, a trouvé preneur à raison de fr. 24 50 par 100 kilog.

Il a été importé : 1 gr. 2, 934 s. blé, de N.-York; 30,754 s. dito, de San-Francisco, et 1 gr. avoine, du Nord.

Café. — Le disponible est toujours faible et négligé. — A terme, les prix restent soumis à de fréquentes fluctuations mais la baisse continue de l'emporter; c'est ainsi que, cette semaine, les cours du *good average Santos* sont tombés : à fr. 54 sur mai et sur juin; à fr. 54 50, sur juillet; à fr. 55, sur août; à fr. 56 50, sur sept; à fr. 56, sur oct.; à fr. 56 50, sur nov.; à fr. 56 75, sur déc.; à fr. 57, sur janv. à fr. 57 25, sur fév., et à fr. 57 50, sur mars. En clôture, on a regagné, toutefois, environ 50 à 75 c. sur ces prix.

Les débouchés de la huitaine, d'après les relevés de M. J. Terny, courtier, comportent 19,476 sacs et 70 fûts.

Il a été importé 38 bls 4,846 s. des Etats-Unis; 52 bls 127 qrts, des Antilles françaises; 14,396 s., du Brésil; 6,845 s., de l'Inde; 92 b., d'Anvers; 53 s. 14 f., d'Angleterre, et 10 fard., par cabotage.

Cours : Brésil, au 28 avril, 37 à 85; dito au 26 mai, 37 à 85. — Haïti, au 28 avril, 52 à 72; dito au 26 mai, 52 à 72 t. — Porto-Rico, au 28 avril, 82 à 110; dito au 26 mai, 82 à 110. — Porto-Cabello et Laguayra, au 28 avril, 62 à 110; dito au 26 mai, 62 à 110. — Maracaïbo, au 28 avril, 65 à 100; dito au 26 mai, 65 à 100. — Java, au 28 avril, 78 à 85; dito au 26 mai, 78 à 85. — Padang et Macassar, au 28 avril, manque. — Ceylan, au 28 avril, 78 à 75, dito, au 26 mai, 70 à 75; — Manille, au 28 avril, 78. à 75; dito au 26 mai, 58 à 75; — Costa-Rica et Guatemala, au 28 avril, 65 à 100; dito au 26 mai, 65 à 105. — Winard et Malabar, au 28, avril 82 à 85; dito au 26 mai, 82 à 85. — Mysore, au 28 avril, 95 à 96; dito au 26 mai, 95 à 96. — Moka, au 28 avril, manque; dito au 26 mai, manque.

Le tout par 50 kilog., ent.

Voici la dépêche hebdomadaire, qui nous parvient du Brésil :

« RIO-JANEIRO. 22 Mai. — CAFÉS : Marché calme. — *Good-first*. 4.100 à 4,250 reis (contre 4,300 à 4,450 reis la semaine précédente). — Stock, 501,000 sac (contre 456,000 s.). — Exportations de la semaine : pour le canal et le Nord de l'Europe, 8,000 s. (contre 20,000); p. la Méditerranée, nulles (contre nulles); p. l'Amérique, 30,000 s. (contre 26,000 s.). — Ventes de la semaine : p. le Canal et le Nord de l'Europe, 10,000 s. (contre 20,000); p. la méditerranée, nulles (contre nulles); p. l'Amérique, 16,000 s. (contre 36,000). Recettes journalières, 10,250 s. (contre 12,000).

« A Santos : marché calme. — Ventes de la semaine : pour l'Europe, 21,000 s. (contre 8,000); pour l'Amérique, 8,000 s. (contre 7000). — Exportations de la semaine : p. le Nord de l'Europe, 15,000 s. (contre 33,750); p. l'Amérique, 10,000 s. (contre 11,200). — Recettes journalières, 4,900 s. (contre 7,900). — Stock. 314,000 s. (contre 309,000s.). Cours : supérieur. 4,100 à 4,300 (contre 4,100 à 4,300). — *Change* : Sur Paris, 443 rei, (contre 446); sur Londres. 21 1/2 den. (contre 21 3/8). »

Arts, sciences et faits divers.

L'éclairage de la voie publique comprend actuellement à Paris 43,088 becs alimentés par le gaz et 429 becs éclairés au pétrole et à l'huile de colza. Les divers établissements municipaux comptent près de 25,000 becs éclairés par le gaz. Ainsi, l'ensemble des dépenses pour l'éclairage de la voie publique, en 1883, ne s'élèvera pas à moins de 5,473,000 francs et l'éclairage des édifices municipaux de toute nature, halles, marchés, abattoirs, entrepôts, mairies, écoles, etc., coûtera près de 1,200,000 francs. Si l'on tient compte d'une somme de près de 630,000 francs remboursée par divers pour frais d'éclairage avancé pour leur compte, on constate que les dépenses d'éclairage à la charge de la ville, en 1883, s'élèveront à environ 6 millions.

La dépense d'un bec de gaz ordinaire brûlant 140 litres par heure s'élève annuellement, frais d'entretien compris, à 104 fr. 77, en supposant un éclairage moyen de 10 h. 15 par nuit. La dépense pour chaque appareil à l'huile est de 172 fr. 34 pour l'huile de colza, de 179 fr. 72 pour l'huile de pétrole. Un personnel de 76 agents est chargé de la surveillance de l'éclairage public et privé. Ces agents sont : un vérificateur, des conducteurs des ponts et chaussées, des conducteurs municipaux et des piqueurs.

Le pouvoir éclairant du gaz est vérifié chaque soir dans onze laboratoires d'essais, répartis dans les divers quartiers de Paris, de manière à ne laisser passer sans vérification aucune partie du gaz fabriqué dans les usines de la compagnie. Un grand laboratoire central, sis quai de Béthune, est destiné aux essais photométriques des appareils nouveaux d'éclairage et des procédés inventés en vue d'améliorer la fabrication du gaz de houille ou de lui substituer d'autres agents.

Journal des Économistes, rédacteur en chef M. G. de Molinari, correspondant de l'Institut Sommaire du numéro du 15 mai :

De quelques nouvelles doctrines sur la propriété foncière, par M. Charles Gide, professeur d'économie politique à la Faculté de Montpellier. — Un coup d'œil sur l'histoire du droit commercial, par M. Malapert. — Revue critique des publications économiques en langue française, par M. Rouxel. — L'Inde anglaise ; ses finances et sa situation économique, par M. Ad.-F. de Fontpertuis. — Emploi de la monnaie de bronze pour la propagation de la connaissance du système métrique, par M. le baron Marulaz, intendant militaire en retraite. — Correspondance : Le sucre en Allemagne. — Quelques mots de réponse à M. de Laveleye au sujet des lois naturelles, par M. Dameth. — Lettre de M. Maurice Block (de l'Institut). — Réponse de M. de Laveleye. — Bulletin. — Discussion à la Société d'économie politique dans la réunion du 5 mai 1883 : Des meilleurs moyens de développer le commerce extérieur de la France. — Société de statistique de Paris. — Comptes rendus. — Chronique économique. — Bibliographie économique.

Bureaux : Rue Richelieu, 14, Paris. — 46 fr. pour l'Amérique du sud.

— M. de Bernardières, lieutenant de vaisseau, vient de rendre compte de la mission qu'il avait reçu d'observer, au Chili, le passage de Vénus.

Voici un extrait de son rapport :

« M. de Bernardières s'était installé à 630^m d'altitude près du pied de la Cordillère des Andes, au Cerro-Negro, à cinq lieues au sud de Santiago, où se sont trouvés réunis les délégués de l'observatoire de la capitale, une mission des Etats-Unis et une mission belge. Le beau ciel du Chili n'a pas voulu mentir à ses promesses et nos observateurs ont pu déterminer, dans les meilleures conditions, les heures des contacts et prendre de nombreuses mesures micrométriques. La position de leur observatoire a été fixée par des opérations de différentes natures et apporte un contrôle parfait. Chargé en outre par le bureau des longitudes de la détermination précise des méridiens de la côte occidentale sud du Pacifique, M. de Bernardières a pu, grâce à l'extrême obligeance qu'il a trouvée, tant auprès du gouvernement chilien que des compagnies privées, mesurer avec ses collaborateurs de l'Atlantique, MM. Fleuriais et Beuf, et du Pacifique, MM. Barnaud et Favereau, la différence des longitudes entre Santiago, Valparaiso, Buenos-Aires, Chorillos, Callao, Lima et Panama.

Ces travaux, exécutés au moyen des méthodes les plus précises et des instruments astronomiques et électriques les

plus perfectionnés employés par nos géodésiens sur le continent européen, sont d'une importance considérable puisqu'ils relient *pour la première fois*, dans ces conditions, et *doublement* la côte occidentale de l'Amérique du Sud à l'Europe par le Brésil et par Panama. Ils font le plus grand honneur à notre marine et prendront une place importante dans l'immense réseau géodésique dont la marine américaine poursuit depuis plusieurs années la détermination et qui comprendra le globe entier en fixant d'une façon définitive sa forme et ses dimensions.

« Nous pouvons ajouter que la mission rapporte une série considérable d'observations magnétiques, ne comprenant pas moins de trente-cinq lieux différents et qui vont apporter un élément précieux à cette étude si intéressante du magnétisme terrestre, dont toutes les nations sont actuellement occupées.

« Toutes les autres missions, que leur confiance, dans le beau ciel du Chili avait amenées aux environs de Santiago, furent favorisées par le temps. M. J. Vergara, directeur de l'observatoire chilien, observa avec une belle lunette de neuf pouces. L'instrument principal dont disposait la mission belge était une sorte d'héliomètre multipliant les mesures des distances des deux astres en centrant une image réduite du soleil sur une image de Vénus un peu plus grande. »

Un curieux travail, publié par le *Bulletin de la Réunion des Officiers*, propose, pour parer à l'insuffisance des nouveaux forts de Paris contre le blocus, la construction d'une voie ferrée, en tunnel, de Paris à la mer, en passant par Rouen.

D'après un croquis reproduit dans le *Bulletin*, ce tunnel, qui partirait de Saint-Denis, couperait l'Oise en avant de Pontoise, l'Epte en avant de Saint-Clair, l'Andelle en avant de Fleury, et atteindrait Rouen, près du faubourg Saint-Hilaire.

Ce tunnel, qui serait rectiligne de Saint-Denis au faubourg Saint-Hilaire ce qui est une condition essentielle de sa facile ventilation — serait presque horizontal. Les puits d'attaque auraient une profondeur : de 25 mètres à Saint-Denis et au faubourg Saint-Hilaire ; de 25 mètres à Saint-Clair, et de 18 mètres aux bords de l'Andelle. Ainsi, aucune difficulté de ce chef, et le prix de revient du tunnel serait peu élevé, soit 1,100 fr. par mètre. (Se rappeler que le chemin de fer d'Elbeuf à Rouen a coûté *un million* par kilomètre.) Le seul ouvrage délicat serait le passage sous l'Oise ; mais tout le tunnel ne coûterait que 30 millions.

Ce tunnel serait complété par une section prolongée de Rouen jusqu'à la mer, aboutissant aux environs de Fécamp, après un parcours de 64 kilomètres. La construction de ce prolongement exigerait deux puits de forage : l'un près de l'Austreberte, aux environs de Villers, à 16 kilomètres de Rouen, aurait 15 mètres de profondeur ; l'autre, aux environs de la Folletière, à 12 kilomètres du précédent, aurait 50 mètres de profondeur et serait à 30 kilomètres de Fécamp. La dépense totale de Paris à Fécamp ne dépasserait pas 130 millions.

Il semblerait plus naturel d'aller de Rouen au Havre ou à Dieppe ; mais un chemin de fer stratégique du Havre à Rouen, par la Folletière, aurait 16 kilomètres de plus que celui de Fécamp à Rouen, ne serait pas rectiligne, et ne serait souterrain qu'au delà de la Lézarde. Quant au tunnel de Rouen à Dieppe, il exigerait six puits de forage, dont la profondeur varie de 35 à 115 mètres.

En résumé, de Rouen à la mer, le tracé le plus simple (d'après le *Bulletin de la réunion des officiers*) est celui de Fécamp : le plus court est par Dieppe ; mais le plus important, au point de vue stratégique serait celui de Rouen au Havre.

L'auteur de cet intéressant travail ajoute qu'à l'avantage qu'offrirait en temps de guerre cette nouvelle ligne ferrée, en temps de paix elle donnerait au commerce une voie directe entre Paris et Rouen, qui ne pourrait qu'augmenter dans des proportions considérables les transactions entre cette ville et la capitale.

L'étude mathématique des comètes est publiée ; elle a fait constater que la grande comète de 1882 avait, quand elle parvint dans le voisinage du soleil, une vitesse de 73 kilomètres à la seconde, soit 4 380 fois celle d'un train express de chemin de fer. M. Thollon, par le seul examen au spectroscopie de la nature de la comète et du déplacement dans l'instrument des raies spectrales, avait déjà assigné à la comète une vitesse de 61 à 76 kilomètres à la seconde. Son observation ne s'éloignait donc pas très sensiblement du chiffre établi par les calculs mathématiques.

Le centenaire de l'invention des ballons est proche.

On sait en effet, que le premier aérostat fut lancé, le 5 juin 1783, par les deux frères Montgolfier sur la place publique d'Annonay.

Pour célébrer dignement ce centenaire, le capitaine Jovis, bien connu par ses nombreuses ascensions, a résolu d'effectuer la traversée de la Méditerranée en ballon.

Un comité s'est formé; des souscriptions ont été recueillies; aujourd'hui l'*Albatros* est construit et prêt à tenter l'aventure.

Ce ballon, le plus grand après le *Géant* de Nadar, a été construit par les soins de la société d'expériences aérostatiques.

Sa nacelle est en ce moment exposée au musée aérostatique, dont l'inauguration a eu lieu, il y a quelques jours, rue de l'Orient, à Montmartre.

Ce musée comprend le matériel de la Société et en général tout ce qui se rattache à la navigation aérienne.

Outre l'*Albatros*, quatre ballons y sont exposés: le *Vulcain*, l'*Observatoire*, le *Jean-Cousin*, le *Sémaphore*, sans parler des débris du *Jupiter*, ce ballon qui fut incendié le 14 juillet de l'année dernière, à Isigny (Rhône.)

La nacelle de l'*Albatros* est ce qui attire principalement les regards en visitant ce musée.

Elle est en osier et a 2^m,30 de longueur et 2 mètres de largeur et 1^m,40 de hauteur. Le long de chaque paroi se trouve une sorte de coffre servant de lit et en même temps d'armoire pour les instruments, provisions, vêtements, armes, etc.

Quant au ballon proprement dit, son diamètre est de 18^m,35, et sa circonférence de 29^m,81; il cube 8,231 mètres.

On estime qu'il pourra rester pendant plus de quarante-huit heures dans les airs sans éprouver une trop forte déperdition de gaz.

Des engins nouveaux seront mis en usage par M. Jovis dans cette prochaine ascension, entre autres un cône-ancrage chargé de fournir au ballon, pendant la traversée, un lest artificiel.

La science est en droit d'attendre beaucoup dans l'avenir de la navigation aérienne, aussi toute tentative faite pour résoudre cette question difficile nous paraît-elle intéressante.

La société d'expériences aérostatiques, dans le but de propager son œuvre, ouvrira, les jeudis et les dimanches, le musée qu'elle vient de créer aux enfants des écoles et des pensions.

Ce sera pour eux une promenade intéressante et en même temps instructive, car un des membres de la société s'attachera à leur expliquer l'usage des objets qu'ils auront sous les yeux.

La *Liste de la flotte* relativement à la France au 1^{er} janvier 1883 vient de paraître. Nous croyons intéressant d'en donner l'analyse succincte, en nous occupant simplement des bâtiments de guerre proprement dits, bâtiments de combat et de transports.

La 1^{re} partie de la flotte, c'est-à-dire celle qui serait immédiatement disponible, en cas de guerre, comprend 22 cuirassés d'escadre, ayant des machines de 850 à 1,500 chevaux, et portant de 575 à 717 hommes d'équipage; — 13 cuirassés de station (machines de 450 à 850 chevaux; équipages de 317 à 450 hommes); — 9 garde-côtes cuirassés (machines de 425 à 530 chevaux; équipages de 155 à 163 hommes); — 6 batteries flottantes cuirassées, de 120 chevaux, et portant 190 hommes; — 11 croiseurs à batterie, dont 2 de 1.800 chevaux, les autres à 340 à 800 chevaux, et ayant des équipages de 314 à 555 hommes; 17 croiseurs à barquette, de 340 à 650 chevaux, et de 203 à 294 hommes d'équipage; — 21 éclaireurs d'escadre, de 230 à 450 chevaux, et de 157 à 208 hommes d'équipage; 16 avisos et 8 canonnières de station, de 100 à 180 chevaux, et de 77 à 139 hommes d'équipage; — 15 grands transports, de 240 à 800 chevaux, et de 220 à 364 hommes d'équipage; — 13 avisos et 12 canonnières de flottille, de 50 à 100 chevaux, et de 19 à 88 hommes d'équipage; — 24 chaloupes canonnières, de 10 à 45 chevaux, et de 26 hommes d'équipage; — 17 avisos à roues, de 25 à 120 chevaux, et de 25 à 67 hommes d'équipage; — 5 torpilleurs garde-côtes de 1^{re} classe, 44 de 2^e classe, et 10 torpilleurs-vedettes; — plus 4 vaisseaux à voiles, 2 frégates, 1 corvette, 1 brick, 7 goëlettes de station et 2 cutters.

Soit un total de 304 bâtiments à flot, auquel il convient d'ajouter: 1 cuirassé d'escadre, 4 batteries démontables, 3 vaisseaux, 1 frégate, 9 transports, 3 corvettes, 2 avisos et 10 bâtiments à voiles, qui constituent la 2^e partie de la flotte, et qui n'auraient besoin que de quelques réparations pour pouvoir entrer en ligne. Total: 337 bâtiments de guerre.

Les bâtiments lancés en 1882 sont au nombre de 17, savoir:

1 cuirassé d'escadre (*Foudroyant*), 1 cuirassé de station (*Vauban*), 1 croiseur à batterie (*Aréthuse*), 2 croiseurs à barquette (*Primauguet Roland*), 1 canonnière de station (*Capricorne*), 1 transport (*Scorff*), 4 avisos de flottille (*Alouette, Basilic, Eclair, Trombe*), et 7 torpilleurs.

Pendant la même année, 11 bâtiments ont été condamnés, savoir 3 cuirassés d'escadre (*Guyenne, Magnanime, Solférino*), 1 cuirassé de station (*Armide*), 1 corvette (*Cassard*), 2 transports (*Ville de Paris, Charlemagne*), 1 cutter (*Moustique*), 1 batterie flottante (*Imprenable*), 1 croiseur (*Thémis*), 1 canonnière (*Couleuvre*).

Le nombre des bâtiments en chantier, au 1^{er} janvier 1883, s'élève à 70; il se répartit comme suit: 12 cuirassés d'escadre, 1 cuirassé de station, 4 canonnières cuirassées de 425 chevaux (nouveau type), et 4 de 375 chevaux; 2 croiseurs à batterie, 1 éclaireur d'escadre, 9 avisos et canonnières de station, 4 grands transports, 2 transports-avisos, 1 aviso de flottille, 10 avisos à roues, 4 torpilleurs-éclaireurs de 2,000 chevaux (nouveau type), 8 torpilleurs avisos de 320 chevaux (nouveau type), et 8 torpilleurs de 1^{re} classe, de 100 chevaux (nouveau type).

Sur ces 70 navires, l'Etat en construit 30; le reste est confié à l'industrie privée, savoir: Chantier de la Seyne, 1 cuirassé d'escadre, le *Marceau*; — Chantiers de Bordeaux, 1 cuirassé d'escadre, le *Requin*, et un grand transport, la *Gironde*; — Société du Rhône, 2 avisos à roues, la *Biche* et le *Chamois*; — Chantiers du Havre, 2 canonnières de station, le *Lion* et le *Scorpion*, 1 grand transport, la *Nive*, 2 avisos à roues, l'*Ardent* et *Birandon*, et 8 torpilleurs de 1^{re} classe; — Chantiers de la Loire, 1 éclaireur d'escadre, le *Milan*, et 2 grands transports, le *Magellan* et le *Calédonien*; — Forges et Chantiers de la Méditerranée, 6 torpilleurs avisos; — Chantiers de Claparède, à Saint-Denis, 2 avisos à roues, le *Héron* et le *Goëland*, et 2 torpilleurs — avisos.

Quelques-uns de ces navires ont été lancés depuis le 1^{er} janvier 1883, ce sont: le cuirassé de station le *Duguesclin*, à Rochefort; le cuirassé d'escadre le *Terrible*, à Brest. D'autres devront être terminés d'ici à la fin de l'année: les cuirassés le *Formidable* et l'*Indomptable*, à Lorient, le *Furieux*, à Cherbourg, le *Caiman*, à Toulon, le *Requin*, à Bordeaux; — l'avisos le *Vigilant*, à Rochefort; — et les grands transports la *Gironde* et la *Nive*, à Bordeaux et au Havre.

Voici, d'autre part, un aperçu des sommes auxquelles reviennent les bâtiments de différents types que l'on construit depuis 1872: cuirassés d'escadre, *Amiral-Duperré*, 15,700,000 fr.; *Dévasation*, 11,900,000 fr.; *Redoutable*, 12,800,000 fr.; *Foudroyant*, 12,090,000 fr.; types *Marengo, Trident*, etc., de 7 à 9 millions et demi; — cuirassés de station: *Bayard, Vauban*, etc., de 5 à 7 millions; gardes-côtes cuirassés: *Tempête, Tonnant*, etc., 6 millions; — grands croiseurs, *Tourville*, 7,800,000 fr.; *Duquesne*, 6,600,000 fr.; croiseurs à barquette: *Aréthuse, Naïade*, 3 millions et demi; — éclaireurs d'escadre: *Forfait, Villars, Estaing*, etc., 2 millions et demi.

Mouvement maritime de steamers entre l'Europe et l'Amérique latine.

DU 1^{er} AU 15 JUIN.

En partance.

- Juin 1^{er}. *Mondego*, Southampton, Pernambuco, Rio, Montevideo et Buenos-Aires.
- 1. *Aquatique*, Havre, Valparaiso, Callao, Iquique et Pisco.
 - 2. *Nile*, Southampton, Antilles, Mexique et le Pacifique.
 - 3. *Cuban*, Liverpool, Tampico, Vera-Cruz et Progresso.
 - 4. *Ville-de-Rio-de-Janeiro*, Havre, Pernambuco, Bahia, Rio et Santos.
 - 5. *Fournel*, Havre, Antilles et Vera-Cruz.
 - 6. *Orénoque*, Bordeaux, Rio, Montevideo et Buenos-Aires.
 - 7. *Californian*, Liverpool, Antilles, Amérique-Centrale et Pacifique.
 - 8. *Lafayette*, Saint-Nazaire, Antilles, La Guayra, Porto-Cabello et Vera-Cruz.
 - 9. *Ville-de-Buenos-Aires*, Havre, Montevideo, Buenos-Aires, Rosario et les ports du Parana.
 - 10. *Pleiades*, Liverpool, Montevideo et Buenos-Aires.
 - 11. *Trent*, Southampton, Pernambuco, Bahia, Rio, Montevideo et Buenos-Aires.
 - 12. *Cotopaxi*, Bordeaux venant de Liverpool, Rio, Montevideo, Buenos-Aires et le Pacifique.
 - 13. *Merchant*, Liverpool, Vera-Cruz et Progresso.
 - 14. *Allemania*, Havre, la Guayra, les Antilles et le Pacifique.
 - 15. *Larne*, Southampton, les Antilles, La Guayra et le Pacifique.
 - 16. *La France*, Marseille, Rio, Montevideo et Buenos-Aires.
 - 17. *Inventor*, Liverpool, La Guayra, Porto-Cabello et le Pacifique.

Attendus.

- Juin 3. *La Plata*, à Southampton, du Brésil et la Plata.
- 4. *Equateur*, à Bordeaux, du Brésil et la Plata.

Sceaux. — Typographie et stéréotypie de Charaire et Fils.

REVUE SUD-AMÉRICAINNE

AGENTS DE CE JOURNAL

Amérique.

REP ARGENTINE. *Buenos-Aires*, C. M. Joly; *Catamarca*, Mardoqueo Molina; *Concordia*, Daniel Iglesias; *Corrientes*, Juan Fages; *Goya*, Luis Careon; *Gualeguaychú*, José Zaldarriaga; *Mendoza*, Flavio Perez; *Nogoyá*, Agustin Anzo; *Paraná* Cayetano Ripoll; *Rosario*, Salvador Pujadas; *S. Juan*, E. G. Villegas; *Santa-Fé*, José Gonfrillanda; *Santo Tomé*, Jaime Negrone.

BRÉSIL. *Rio de Janeiro*, Lombaerts, rua dos Ourives; *Bahia*, Olavo de Freitas Martins, 16, rua dos Ourives; *Pernambuco*, Walfredo Medeiros, 9, rua 1^o de Março; *Maceio*, F. Favares da Costa; *Porto Alegre*, Ioaguim Alves Leite; *S. Paulo*, M. Mattos.

CHILI. *Santiago* et *Valparaiso*, L. Tornero; *Concepcion*, J. M. Serrato; *Copiapo*, Marconi hijos;

EQUATEUR. *Quayaquil*, S^r Administrador de « El Comercio »; *Quito*, Andrade Vargas e hijos.

ÉTATS-UNIS. *New-York*, H. P. Sampers et C^{ie}, 19, Barclay Street; *Nouvelle-Orléans*, H. Billard.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE. *Bogota*, Lazaro M. Perez; *Barranquilla*, M. Davila Fores, S^r Administrador del « Promotor ». *Panama*, Saml. Boyd; *Barbacoas*, José M. Paz; *Sincelejo*, Rafael Frcó Ruiz; *Medellin*, Modesto Molina; *Neiva*, D^r Rodrigo Pantoja; *Tumaco*, Euliquio Arizala; *Cartagena*, T. F. Velez é hijos.

GUATEMALA. *Guatemala*, S^r administrador de « El Horizonte ».

MEXIQUE. *Mexico*, Vincourt; *Vera Cruz*, S^r Administrador del « Diario Commercial ».

NICARAGUA. *Leon*, Eleodoro Arana.

PEROU. *Lima*, J. Galland y E. Henriod. *Arica*, E. Larrien et C^{ie}.

S. SALVADOR. *S. Salvador*, S^r Administrador de « La Linterna »; *S. Mignel*, Brizuela et Charlaix.

URUGUAY. *Montevideo*, libreria Fermepin.

VENEZUELA. *Caracas*, Nicolas de las Casas; *La Guaira*, F. J. Garcia Monjui.

Europe.

LONDRES. Samuel Deacon et C^{ie}, 150, Leadenhall.

EDIMBOURG. Keith et C^{ie} 65 George St.

MADRID. Gaspar, editores, 4, Principe; M. Murillo, 7, Alcala.

LISBONNE. A. Ferin, 74, rua Novado Almada.

AMSTERDAM. L. Van Bakkenes et C.

MANCHESTER. B. Wheeler, Pall Mall.

GENÈVE. Labarthe et C.

VIENNE. Braunmüller et fils, au Graben.

ROME. Bocca frères, au Corso.

BERLIN. Ch. Claesen, 92, Alexandrinen Strasse.

BRUXELLES. Kiessling et C. 72, Montagne de la Cour.

ST. PÉTERSBOURG., E. Hartgé, 27, persp. de Nevski.

HAMBOURG. Haasenstein et Vogler.

— Pour tout ce qui concerne l'administration supérieure et direction du journal à la Plata, s'adresser au D^r Andrés Lamas, Buenos-Aires, calle de la Piedad, 255.

PARIS, abonnements et annonces, dans l'administration, 17, Avenue Carnot, chez M. Denné, *libreria Española*, 15, rue Monsigny. Vente au numéro: P. Arnould, libraire, 20, boulevard Montmartre, Mad. Denax, kiosque 246, boulevard des Capucines, en face du grand-Hôtel, — kiosque boulevard des Capucines, n^o 9, — kiosque boulevard des Italiens, n^o 22.

On peut s'abonner à ce journal, sans frais, dans tous les bureaux de poste en France.

Pour les pays ou villes où il n'y a pas d'agents, s'adresser directement à l'administration centrale.

17, Avenue Carnot, Paris.

PRODUITS MÉDICINAUX DE LA FLORE BRÉSILIENNE

Laboratoire, Rio de Janeiro, rue Rio Branco, 14

Approuvés
et autorisés par
le Gouvernement Impérial
par l'Institut d'Hygiène
et par la Commission
de l'Institut pharmaceutique
de Rio de Janeiro
et par
le département d'hygiène
de Buenos-Aires,
par la corporation de médecins
de l'Hôpital de Charité
de la même capitale.
Acceptés et recommandés
par les
sommités médicales
de ce pays
et de l'Étranger.



Marque de fabrique.

Médaille d'or
de 1^{re} classe dans
l'Exposition Fluminense
de 1879;
prix de l'Académie
de l'Industrie de Paris
de 1881,
médaille d'or de 1^{re} classe,
1^{er} grand prix
et médaille d'or,
1^{er} prix et médaille d'argent
décernés par le Congrès
de l'Exposition Continentale
de Buenos-Aires;
médaille d'argent
de l'Exposition Allemande
de 1882.

POUR LES MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE

Teinture de salza, caroba et manaca. — Vin ferrugineux d'ananas.

POUR LES MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF

Pilules de Velamina et imberibina. — Vin de jurubeba et sirop de Tamarindo.

POUR LES MALADIES DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE

Sirop balsamique pectoral de Araroeira et Mutamba.

Avis aux commerçants et spéculateurs de toute sorte.

Messieurs les commerçants et spéculateurs rencontreront et obtiendront les meilleurs conditions et les plus grandes facilités en s'adressant à la maison de Messrs Costa Moermans et C^{ie}, 6, Red Lion Square, Holborn, Londres, W. C., Angleterre, dont les principales opérations sont les affaires de banque, de commission, d'importation et d'exportation, les ouvertures de crédit ayant pour objet de faciliter l'importation des matières premières et des produits coloniaux en Angleterre, aussi que l'exportation, aux Colonies des articles et produits anglais de l'Allemagne, de la Belgique, de la France. — Cette importante maison s'occupe aussi de toute sorte d'opérations financières et elle est à même par ses rapports journaliers avec les principaux capitalistes et par ses relations constantes avec les premières maisons de finance de Londres, Paris, Vienne, etc., d'effectuer le placement d'un capital actions ou obligations ou tout autre opération financière et de banque. — Inutile de proposer des affaires dont les bénéfices à réaliser seraient contestables. — Toute application soit comme agent soit comme correspondant doit être accompagnée de références.

Librairie et Papeterie

OLAVO DE FREITAS MARTINS

BAHIA (BRÉSIL)

16, RUA DOS OURIVES 16.

Reçoit des livres et des articles de librairie et papeterie en consignation. — Prière à M. M. les Éditeurs, Libraires et Fabricants d'envoyer leurs Catalogues à l'adresse ci-dessus pour rendre les commandes plus faciles.

BAHIA (Brésil).

RELACIONES CON COLOMBIA

F. FONSECA PLAZAS

Comisionista y agente general de negocios.

BOGOTA (Estados U.U. de Colombia).

Se encarga de todos los asuntos relacionados con su profesion de agente y comisionista y en especial de la agencia de periódicos y libros nuevos nacionales y extranjeros y de la publicacion de anuncios y comunicados en todos los periódicos de la capital y en los de los Estados.

Envíense catálogos de las producciones de las fábricas con los precios corrientes y muestras y prospectos de periódicos con las tarifas de suscripcion y publicacion de anuncios.

Recibe en consignacion productos y manufacturas extranjeras.

Apartado n^o 131, Bogotá.BOGOTÁ LAZARO M^a PÉREZ COLOMBIE

Représentant de plusieurs maisons de commerce.
Directeur propriétaire de la « Librairie Torres-Cañedo. »
Commission et Agence générale d'affaires.
Agence de publications et de journaux étrangers.
Prière d'envoyer Catalogues et Correspondances.